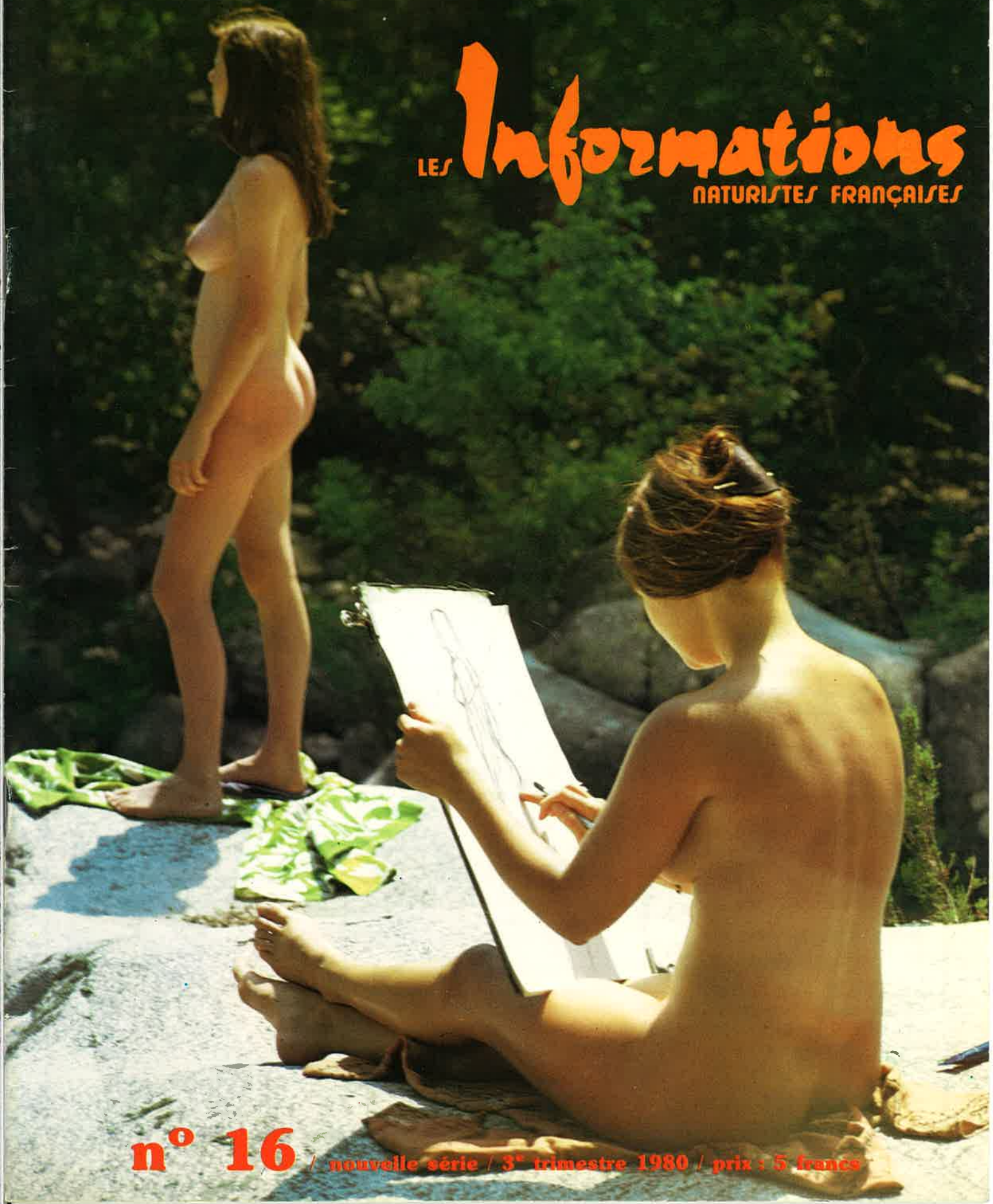


NATURISME

LES Informations NATURISTES FRANÇAISES



n° 16 / nouvelle série / 3^e trimestre 1980 / prix : 5 francs

la fédération française de naturisme f.f.n.

4, avenue du Coq, 75009 PARIS
téléphone : 280.05.21
C.C.P. Paris 8454-05.
Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 10 h à 17 h sans interruption.

naturisme informations

4, avenue du Coq, 75009 PARIS
Abonnement : 4 numéros 20 F
le directeur de la publication :
Jacques DUMONT



Imprimerie Tardy Quercy (S.A.)
46001 Cahors

Numéro commission paritaire : 59152
Dépôt légal : III-1980. — 00460

Photos et dessins :

J. Sabot : couverture

M. Emschwiller - P. Cambez - P. Guillet -
R. Bouchard - Ph. Cardin - P. Foussat - A.
Dreumont - Club Nature - M.-C. Ricard.

Réalisation :

Marriane Grappe, Jean Parazines

sommaire

Éditorial	1
Le jeu des questions et des réponses	2-3
Notre devenir	4
Flash F.F.N.	5-6
Flash F.N.I.	7
Regard sur les livres	8-9
Les clubs	10-11
Aux 4 coins du soleil	12-13
Les permanences de l'été	14
Libres propos	15
Témoignages	16
Tribune libre	17-18
Nature et environnement	19
Santé-Hygiène-Diététique	20
Informations	21-22
L'Officiel	23
Sport Naturiste	24

Comité de Direction de la F.F.N. :

BOMSEL Jeannine — CARDIN Philippe — DEFRESNE Paul — DELOIRE Pierre — DEMNARD Patrick
DESCOURS Raymond — DUMONT Jacques — EMSCHWILLER Michel — FEYDIT Jacqueline — FORT Jacques
FRANÇOIS Jean — de FREMICOURT Isabelle — GARDEY Jacques — GUERRIER Jacques
HAMEL Georges — LOUBIGNAC Raymond — ORHAN Albert — ORSINI Antoine — RAMIREZ Nicole
SALEIX Gilbert — TRONQUET Claude — VILEYN Michel.

éditorial



RENTRÉE...

Les vacances terminées pour la plupart d'entre nous, il nous faut reprendre nos activités professionnelles et bénévoles. Je voudrais à cette occasion vous entretenir de deux sujets qui me tiennent à cœur.

Le premier, celui de l'unité du mouvement ; il n'est pas pensable qu'une organisation comme la nôtre, ne regroupant seulement que 100 000 adhérents, se disperse, sans raison sérieuse et perde ainsi de son efficacité. Ne dit-on pas que « l'union fait la force », alors, que diable, oublions que nous sommes P.M.A., U.C.S., A.N.C.N.V., C.N.F., etc... pour nous considérer seulement comme naturistes.

Ne cherchons pas à imposer nos vues à toute force mais contentons-nous d'être tolérants et de bien nous sentir dans notre peau, bien entendu sans laxisme. N'est-ce pas la meilleure façon d'être un « Bon Naturiste » ?

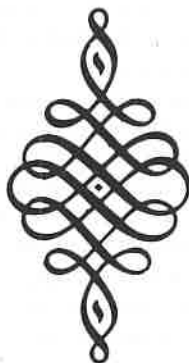
Je lance un nouvel appel à tous, responsables de toutes tendances, « majorité silencieuse » et j'invite ses représentants à maintenir le dialogue... Le deuxième point que je voudrais évoquer est celui du Naturisme vacancier par rapport à celui de clubs, éternel débat... Je rentre de trois semaines

passées dans un grand centre de vacances situé sur une île de l'Adriatique... et j'y ai découvert, parmi 90 % de néophytes, un certain nombre désireux d'être informés sur la possibilité de poursuivre leur expérience naturiste. J'y vois là encore, si besoin était, la preuve qu'une cohabitation est toujours possible entre les diverses formes de naturisme. Le naturisme de vacances a son aboutissement dans le naturisme de week-end. Encore faut-il des clubs « ouverts », des clubs qui désirent s'agrandir ; s'il le faut même, se multiplier. Que les besoins que ressentent les clubs soient explicités, que les manifestations naturistes prennent une certaine ampleur comme cela se fait dans de nombreuses régions pour les sportifs, qu'une place plus importante soit réservée aux jeunes. Parlons autour de nous, utilisons la presse régionale, envoyons des informations pour notre bulletin, pour la Vie au Soleil.

Le naturisme n'est pas exclusivement la nudité sur les plages quelques semaines d'été...

Il ou elle se vit dans les centres — très bien dans certains et sous des formes variées —, il doit s'accomplir dans les clubs. Ainsi l'avenir du Mouvement sera assuré.

Jacques DUMONT.



le jeu des questions...

Question : *Chaque été remet en vedette la pratique du naturisme. Comment vois-tu la « percée naturiste » ?*

Réponse : Le Naturisme « organisé » dans la F.F.N. a été l'agent moteur de cette percée.

Mais la libération des mœurs, durant notamment les 15 dernières années, a fait du naturisme un fait social majeur. Désormais les centres naturistes sont partout.

Cependant rien n'est encore véritablement acquis de façon définitive.

Question : *Quels sont donc vos acquis ?*

Réponse : Il y a tout d'abord permissivité plus que véritable compréhension du naturisme dans l'opinion. Il faut encore expliquer, se faire connaître, voire se défendre.

Il y a, semble-t-il, une acceptation de fait des centres naturistes privés : associations ou centres de vacances.

Mais il y a encore des réticences graves sur la pratique du naturisme en lieux publics, dont les débordements éventuels pourraient conduire à un revirement de l'opinion.

Question : *Quel peut être alors le rôle d'une Fédération ?*

Réponse : La Fédération, continuera à s'appuyer sur ses associations pour représenter le Naturisme qu'elle a défini dans ses Congrès... Elle acceptera, certes, de ne regrouper qu'une minorité des pratiquants dans ses associations. Mais elle aidera à toujours étoffer celles-ci.

Elle demandera à ses adhérents, ses associations, ses élus, d'être les représentants actifs et qualifiés d'un naturisme en évolution, qui entend néanmoins rester familial, culturel, humain, formateur. Elle fera de notre organisation le groupe représentatif du naturisme dans l'opinion, et de ses représentants élus, les interlocuteurs valables devant les autorités.

Pour ce faire, elle devra élargir ses assises.

Question : *Qu'entends-tu par « élargir ses assises » ?*

Réponse : Je vais me répéter :

La Fédération doit continuer à s'appuyer sur ses associations de base en les aidant au mieux, en coordonnant leurs

activités, en assurant leur autonomie de décision, en leur permettant de se faire entendre et connaître.

Mais elle doit être présente dans les Centres de Vacances. Elle doit collaborer amicalement avec eux.

Et, de plus, elle ne peut pas ignorer la pratique naturiste dans les lieux publics — où elle doit s'exprimer par le canal d'associations locales ou de groupes bénévoles informels, qui n'entendent pas régenter tel ou tel lieu public, mais vont simplement faire entendre la voix fédérale.

Enfin, la Fédération doit participer à l'échelon national, tout comme ses associations à l'échelon local ou régional, à la vie associative nationale.

Question : *Nos représentants élus ont-ils un « projet » susceptible d'élargir les bases de la Fédération ?*

Réponse : Oui. Ce projet consiste à assurer d'abord la « percée naturiste » dans l'opinion publique, encore mal informée, insuffisamment convaincue du bien fondé de nos thèses. L'opinion publique ne doit plus considérer le fait naturiste comme une « déviance ». Elle ne doit même plus le considérer comme une mode marginale, à pratiquer en lieux clos par des originaux inoffensifs, elle doit y voir au contraire une possibilité de « vivre mieux, en vivant autrement », dans un mode de vie ouvert à tous. L'exemple donné, la remise en cause constante de nos attitudes, la vie du club dans le milieu local, l'impact régional, d'un centre de vacances, l'ouverture de nos associations, nos revues locales et nationales, nos publications, nos réunions et débats publics, nos relations avec la presse régionale ou nationale sont les moyens d'assurer cette percée vers l'opinion.

Vient ensuite la percée vers les *autorités locales* qui sont conduites à considérer l'association naturiste locale appuyée sur sa Fédération, comme une association parmi les autres et, comme elles, susceptible de participer à part entière à la vie associative locale.

Vient enfin la percée fédérale vers les *autorités nationales et gouvernementales*. L'objectif fédéral est le même que celui des associations locales : La Fédération demande à être reconnue comme une association nationale, susceptible de participer, à part entière à la vie associative nationale.

Pour finir, la Fédération se veut d'être un des moteurs du Mouvement International.

En l'état présent de la question, l'Agrément Ministériel actuellement sollicité, peut être la pièce maîtresse de cette « percée naturiste » fédérale.

Question : *Qu'apportera cet Agrément Ministériel ? Que faut-il en craindre ?*

Réponse : L'Agrément sera l'acte officiel qui fera de la F.F.N. le représentant reconnu du Naturisme et qui donnera à notre Fédération, comme à ses Associations, qualité d'interlocuteurs reconnus, valables, représentatifs, devant les Autorités constituées, l'opinion publique, la Presse. Cette reconnaissance ne sera jamais une mise en tutelle. Reconnue, agréée, la Fédération restera toujours maîtresse de ses décisions, de ses orientations. Simple-ment elle participera à part entière à la vie associative nationale ; elle cessera d'être marginale.

Question : *En quoi consiste l'Agrément Ministériel ?*

Réponse : Il reconnaît à notre Fédération le statut d'une *Fédération organisatrice de loisirs d'un style particulier*.

Ces loisirs seront formateurs et familiaux.

Notre action, dans le cadre de l'Agrément, vise donc à faire admettre que nous sommes :

— *Organisation sportive polyvalente*, promotrice d'un sport améliorant, familial, qui privilégie la compétition à l'égard de soi-même plus qu'à l'égard des autres, qui refuse le « vedettariat ».

— *Organisation de Tourisme*, qui vise à mieux faire connaître nos régions, les hommes, la nature, mais qui vise aussi (chez les Jeunes, notamment), à mieux favoriser les échanges internationaux.

— *Organisation culturelle*, qui vise à provoquer une réflexion continue sur les motivations du mouvement en même temps qu'à provoquer échanges, débats, amour de la lecture de découverte.

Tout cela étant à expliciter.

... et des réponses

Question : *Qu'est-ce qui peut assurer cet Agrément ? Qu'est-ce qui peut le retarder ou l'empêcher ?*

Réponse : *Ce qui peut assurer l'Agrément, c'est la vitalité de la Fédération appuyée sur ses associations. C'est la netteté de ses choix et leur valeur reconnue. C'est le poids de ses effectifs, le poids de ses réalisations, l'image de marque de ses élus. Mais c'est aussi, pourquoi ne pas le reconnaître, son impact économique et la qualité de sa gestion.*

Ce qui peut nuire à l'Agrément, ce sont les querelles intestines qui dévaluent nos représentants, nos associations, nos idées. C'est l'ambiguïté des attitudes. C'est l'effritement des effectifs, la perte des moyens financiers conduisant à limiter nos réalisations. Dans cette optique, une scission est préjudiciable à l'obtention rapide de l'Agrément ministériel.

Question : *Au total, que nous apprend-tu de nouveau ?*

Réponse : Je n'apporte rien de vraiment nouveau. J'ai simplement essayé de sérier les problèmes.

La Fédération n'entend pas « révolutionner » (chambouler ?) le Naturisme. Elle reste dans la ligne des orientations déjà définies. En ce sens elle se répète.

Mais devant une évolution rapide du fait naturiste, que d'anciens ont qualifié même « d'explosion naturiste » la Fédération doit actualiser ses attitudes, pour ne pas s'exclure de la vie nationale et internationale. En cela, elle innove.

Innover nos attitudes dans la continuité de nos orientations : c'est le pari fédéral de 1980. Et pour ce faire, rien ne remplacera la *volonté unitaire* des adhérents de nos associations, unies elles-mêmes dans une Fédération Française de Naturisme.

André CARDIN.



Un nouveau deuil frappe la F.F.N.

Notre ami Georges Rousseau, Président d'Honneur de l'Association des Amis de l'Île du Levant, pionnier du naturisme, n'est plus. Il devait fêter cette année ses 50 ans de naturisme. C'est une belle figure qui nous quitte, c'est un ami qui s'en va...

Noël CROS n'est plus...

Noël : mon ami. Nous nous connaissons depuis plus de dix ans (déjà !) et tout de suite j'étais allé vers toi, vers ce petit homme sec, au regard clair, à la parole vive, au dévouement constant ; et, tout de suite, tu avais compris que tu pouvais avoir confiance en l'amitié que je t'offrais.

Noël : mon frère. Nous avons, en commun, cueilli dix ans durant, de ces petits bonheurs qui font la joie de vivre. Nous avons, dix ans durant, vieilli ensemble, dix ans durant j'ai vu ton combat, j'ai mesuré ta force d'âme et j'avais compris que tu ne démissionnerais pas devant l'ultime affrontement. Et c'est ce qui a été.

Noël : mon copain. Nous avons partagé la même foi ; chacun à notre façon, mais toujours en complémentarité, nous avons œuvré, sur le même clavier ; nous avons partagé des coups durs, mais aussi de bons moments. Nous étions bien ensemble. Et cela a duré dix ans, dix ans d'un soleil d'amitié qu'aucun nuage n'assombrit jamais.

Noël : mon courage. Tu resteras pour moi, dans la triste litanie de ceux que j'ai connus, aimés, perdus, le petit

homme toujours droit, toujours souriant, parfois stoppé, mais toujours reparti, toujours porteur d'une espérance qui refusait d'abdiquer devant les misères qui l'assaillaient.

Noël : mon exemple. Croyais-tu en Dieu ? N'y croyais-tu pas ? Je ne l'ai jamais su, je ne te l'ai jamais demandé et ne te le demande pas non plus aujourd'hui, moi qui n'y crois pas. Car, au-delà du mystère de la mort, tu resteras pour ton copain, celui qui a souri lors de notre ultime rencontre, celui qui a persévéré, celui qui a toujours voulu se relever, celui qui n'a jamais baissé les bras et qui est mort à la façon dont je voudrais mourir : debout encore, conscient, courageux, exemplaire.

Et je le dis à ta compagne, aujourd'hui esseulée mais qui comme toi a su et saura rester ce qu'elle fut : courageuse, exemplaire.

Noël : Tu as plus donné par ton exemple, dans la vie modeste qui fut tienne, que beaucoup d'entre nous qui portent beau avec leurs paroles, leurs écrits, leurs attitudes trop souvent faciles.

Noël : tu as ta place dans la galerie de ceux qui nous font honneur. Et si tu n'es plus avec nous aujourd'hui, c'est parce qu'il est quelque part programmé qu'il nous faut tous, au bout du compte, mourir : même, si dix ans durant, deux vieux amis ont connu ensemble la joie de vivre...

André CARDIN.



notre devenir... espoir après les douches écossaises

Les vacances sont terminées et nous allons, ensemble, si vous le voulez bien, faire le point avant le démarrage de l'année nouvelle 80/81.

Reportons-nous, d'abord, à Nat.-Info. N° 13 du 4^e trimestre 79. Notre réflexion sur notre devenir nous conduisait, très naturellement, à afficher un optimisme raisonné à partir de faits objectifs encourageants.

Malheureusement, dans le même temps et quelques jours après l'Assemblée Générale Extraordinaire d'octobre 79, quelques membres appartenant à une tendance de notre mouvement décident de créer une fédération parallèle tout en restant affiliés à la F.F.N. Ils distribuent leur timbre licence fédéral et commandent la licence F.F.N. pour les membres de leur tendance qui la revendiquent. Les ponts ne sont pas coupés mais le risque de rupture est sérieux.

Dans le N° 14 de Nat.-Info. du 1^{er} trimestre 80, nous donnons, en avant-première du Congrès 80, notre « orientation » en rappelant notre ambition de mener à son terme le programme voulu par une très forte majorité... Parallèlement, nous invitons nos amis à reprendre le dialogue...

Fin mars, nous nous retrouvons, nombreux au Congrès de Villecresnes, 24^e Congrès de la F.F.N., placé sous le signe de la Fraternité. Nous avons dès le premier jour, à la Commission « AVENIR », senti le profond désir de tous de refaire l'unité. Désir exalté le lendemain par plusieurs orateurs et plus spécialement par Michel Caillaud,

Président d'honneur de la F.F.N. et ex-Président de la F.N.I. et Frans Mollaert, Président en exercice de la F.N.I. qui nous adjurent de mettre tout en œuvre pour retrouver notre unité... C'est alors que Jacques Dumont qui avait conclu son discours d'ouverture par un appel à la sagesse et au sens de la responsabilité de chacun offre, au nom du Comité de Direction, la reprise des discussions, aux responsables de la nouvelle fédération... et c'est Claude Visse représentant le C.S. France en liaison avec Jacques Lecerf, représentant de la F.F.C.N. qui donne son accord. C'est donc dans l'euphorie générale, née de l'espoir de la réconciliation que se termine ce Congrès.

Alors, notre « réflexion » dans le N° 15 de Nat.-Info. se veut « confiante » et nous amène à inviter les Présidents des Clubs à faire participer la base, concrètement, à la vie du mouvement, persuadés que nous sommes qu'il n'y a pas de « querelles » parmi les membres de nos clubs et que tout naturellement, leur large participation conduira par la voix des Présidents à l'unité. Cette unité qui doit permettre, disions nous, à toutes les tendances de s'exprimer et j'ajoute d'être écoutées et respectées.

Le 9 mai nous recevions les représentants de la F.F.C.N. en petit comité au siège de la F.F.N. Il faut regretter que ce premier contact officiel, ne se soit pas soldé par un accord, mais nous avons convenu de nous retrouver en octobre prochain.

Il se trouve donc que la situation d'ambiguïté causée par la double ap-

partenance de certains clubs se prolonge et cela est très regrettable pour l'image de marque du mouvement qualifié de « sérieux » par les Pouvoirs Publics et une partie importante de la population.

J'ai profité des vacances pour visiter plusieurs clubs du Sud-Ouest et j'ai aussi rencontré le 7 septembre sur le terrain de Wasselonne du Centre Gymnique d'Alsace, les représentants des clubs du Bas-Rhin, Haut-Rhin et du territoire de Belfort. J'ai également parlé avec plusieurs responsables de Centres de Vacances. *Partout, chez tous, j'ai senti un désir profond de réunification et il faut nous en réjouir car le grand danger qui nous guette, si nous ne savons pas renouer le dialogue, c'est le « désengagement » de quelques-uns à la suite du phénomène de lassitude, de « ras le bol », après les « histoires » dont ils se sentent étrangers.*

C'est là, ne pensez-vous pas que réside le VRAI « piège » dans lequel il ne faut surtout pas tomber !

Nos contacts avec nos amis, nos réflexions basées sur l'objectivité nous permettent de regarder l'avenir avec sérénité. Nous attendons, avec confiance la prochaine rencontre avec la F.F.C.N., car ses responsables savent, comme nous à la F.F.N., que la grande majorité des clubs et des centres de vacances souhaitent l'unité. *Notre devoir nous conduit à respecter leur désir.* Ils savent aussi que quitter « sa famille » n'est pas le meilleur moyen de l'améliorer. Partir lorsque l'on n'est pas d'accord n'est pas, pensons nous, la bonne méthode... Nous croyons, au contraire, qu'il faut être présent pour, si cela s'avère utile, aider à diriger le navire dans la direction que nous pensons bonne...

Je vous invite, avec nous, à former un vœu à l'approche de cette fin d'année 80 qui nous a valu, à son image, des alternances de froid et de chaud, de pluie et de soleil...

... que le prochain Congrès de 1981 voit notre grande famille, réunie à nouveau, au complet et que « riche » par sa diversité, débarrassée des luttes stériles, elle rayonne de tout l'éclat de notre vision naturiste et travaille pour son développement harmonieux.

Georges HAMEL,
10 septembre 1980.



flash f.f.n.

Voyage à Krefeld avec l'Élan Gymnique de Borneau

Écoutez bien, et réveillez-vous !

N'ayons pas peur des mots : ce fut un succès à l'occasion du week-end de l'Ascension (14-18 mai) ; l'Élan gymnique fut reçu par le Bund der Natur de Krefeld. Quatre jours qui resteront dans la mémoire des participants. L'accueil fut des plus chaleureux tant au niveau des dirigeants du club que des adhérents et les relations furent immédiatement franches et des plus sympathiques ; nous fûmes réellement gâtés, entourés et cela de façon discrète et efficace.

Oui, quatre jours de vraies vacances, mais plusieurs mois de préparation. Car la réticence et le mutisme de beaucoup de dirigeants de clubs français principalement de la région parisienne faillirent conduire cette entreprise à l'échec le plus complet. Si Jean-Yves Baudais et son équipe (Anne Chalmeau, Jacques Bonne, Pierre Hallier, Isabelle de Fremicourt, Kuni Kervizic, Thierry Rolland) et le président du club allemand ne s'étaient stimulés de par leurs enthousiasmes constants, jamais pareil projet n'aurait vu le jour. Et pourtant, il fut réalisé et comment ! Jugez-en par vous-même.

Le groupe en lui-même : 38 personnes dont 7 accompagnateurs (animateur, infirmier, guide, traducteur, etc...) durée 4 jours, nous le répétons pour un prix de 350 F par personne et cela tout compris. Voyons le détail. Voyage aller-retour dans un car couchette de 1^{re} classe, 3 repas dans la journée composés d'une nourriture excellente et copieuse (viande, salade, à volonté), visite de la région en car (Cologne entre autres, avec repas dans un restaurant) sans parler des glaces et autres consommations également comprises. Et tenez-vous bien chers lecteurs : non seulement, il reste encore un peu d'argent, mais nous comptons bien en faire profiter tous les participants du voyage en leur offrant une gentille fête, ce qui leur permettra de se réunir une fois de plus et de conforter dans l'idée de recommencer.

Après ce succès probant, un jumelage entre Barneau et le Bund der Natur est en bonne voie, il n'y a plus qu'à

conclure les procédures avec les deux présidents concernés.

D'autre part, des projets similaires visant diverses régions ou pays voisins rencontrent encore bien des difficultés pour se faire, à l'égard d'un mouvement propre aux jeunes. En premier lieu on dit : c'est impossible, vous n'y arriverez pas, vous ne couvrirez pas les frais... etc., en deuxième lieu, on dérange. Mais oui, n'ayons pas peur de dire ce que tout le monde pense, nous perturbons un train-train classique. Plus nous aurions de monde, moins cela coûterait cher et plus nous pourrions aller loin et longtemps.

Réveillez-vous. Naturisme veut dire aussi ouverture, contact, voyage et encadrement aussi quand il s'agit de jeunes adolescents. Des opportunités comme celles de l'Allemagne peuvent se multiplier à l'infini, à condition qu'il y ait cohésion, prise de conscience collective, car les mêmes ne peuvent pas toujours tout faire. Il faut donc rajeunir l'esprit de beaucoup de clubs et développer toutes manifestations quelles qu'elles soient. Pour cela nous pouvons donner un coup de chapeau à Jacques Fort, sans qui la rencontre des jeunes à Euronat n'aurait pas eu lieu.

En attendant, les jeunes qui ont participé à ce voyage, l'équipe d'encadrement et les familles ont tous déjà dit OUI pour une autre démarche de cet ordre. Cela est pour nous le plus encourageant et le plus beau des cadeaux qui soit.

Thierry ROLLAND.

Jean-Yves BAUDAIS.

Isabelle de FREMICOURT (Ajeunat).

Animation inter-régionale C.Q.A.N. (La Tuque), Eden Nature, et non-naturistes.

Il était une fois... deux Présidents de Clubs Naturistes, presque voisins : Jean-François Jouandeau d'Eden Nature (Limousin) et André Royer de La Tuque (Midi-Pyrénées), qui désiraient lier connaissance.

Une rencontre à mi-chemin de leurs deux Clubs fut donc organisée : un rallye, en l'occurrence, où, non seulement les naturistes étaient conviés, mais également les cyclistes amateurs non naturistes, piétons, etc...

C'est sur la grande place de la ville médiévale de Gourdon, que fut décidé, pour le 4 mai 1980, ce rassemblement. Journée très réussie, au cours de laquelle furent échangés des cadeaux, des journaux F.F.N., des idées, des suggestions et élaborés des projets.

Naturistes ou non, cyclistes ou automobilistes, tout le monde se montra très satisfait de cette belle journée et le pique-nique pris en commun fut joyeux, détendu, fraternel, l'humeur excellente.

Ce « PREMIER RALLYE NATURISTE DU PRINTEMPS » fut annoncé dans la presse régionale écrite, parlée, télévisée.

Alors, pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Et c'est ainsi que l'on parle déjà du 2^e Rallye-Naturiste-Interrégional-mixte de 1981 : Rallye du 4 mai à Gourdon ? ... un succès. Rendez-vous le **dimanche 3 mai 1981** pour le 2^e Rallye Naturiste du Printemps de Gourdon, RALLYE du Muguet.



Que s'est-il passé en France cet été ?

— Inauguration de la piscine au Dorian, terrain du Club Loisirs et Soleil de Saint-Étienne, en présence de M. le Maire de Saint-Étienne, R. Descours, R. Pélicot et P. Deloire.

— Ouverture d'une antenne naturiste régionale et internationale à Lyon-Villeurbanne.

Adresse : 30, rue Douaumont, 69100 Villeurbanne-Saint-Jean. - Tél. : (7) 880.19.31.

— Procès à des naturistes sauvages : en Corse à Sartène.

— Une opération anti-nudistes dans une crique à Cap d'Ail, près de Monaco. Une quinzaine de nudistes, qui prenaient un bain de soleil sur une plage du Domaine des Pissarelles, ont été inculpés en vertu d'un arrêté préfectoral datant de 1976 et interdisant le nudisme sur les plages du littoral.

— Devant l'incompréhension de naturistes qui confondent tolérance avec licence, le maire de Mimizan a été amené à prendre l'arrêté ci-après en date du 23 juillet.

ARTICLE 1^{er}. — La tolérance du naturisme sur les plages de Mimizan exclut que les pratiquants aient accès, sous cette forme, sur les lieux publics, à savoir : plages surveillées, buvettes et points de vente, postes de surveillance des M.N.S.

ART. 2. — Du fait de la réglementation prévue à l'article 1^{er}, tout agent de la force publique pourra intimé l'ordre aux pratiquants du naturisme de revêtir un maillot ou toutes pièces vestimentaires, lorsqu'ils voudront accéder dans la limite des plages surveillées, aux points de vente (buvette, confiserie...) et aux postes de secours des M.N.S.

ART. 3. — Toute infraction à la présente réglementation sera poursuivie conformément à la législation en vigueur en matière d'atteinte à la morale et aux bonnes mœurs.

ART. 4. — Le secrétaire général de la ville, les M.N.S. des C.R.S., la gendarmerie et les services de police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des présentes dispositions.

ART. 5. — Une ampliation du présent arrêté est transmise à M. le Maire adjoint de la sécurité des plages.

— Un rédacteur du Courrier Picard a interrogé début août tous les maires de la Côte d'Opale sur le naturisme et sur les seins nus sur les plages de leurs communes. Reportage fort intéressant où l'on constate que les mentalités n'évoluent encore que fort lentement. Il convient de le savoir.

— Le 15 août le Lizot accueille les habitants des environs pour une grande fête habillée. C'est devenu une tradition : stands, buvettes, spectacles de danses, jeux, radio-crochet, soirée costumée. Mais au-delà de la fête les bénévoles se posent des questions : la nudité n'est-elle que liberté, détente et

fête ? Quoiqu'il en soit de telles journées permettent aux naturistes et aux textiles de se rencontrer dans une très bonne ambiance même au détriment d'un peu de calme perdu.

— Les estivants de l'Île du Levant ont réclamé le départ de la brigade de police. A Hyères on précise que les naturistes ne sont pas faciles à vivre, mais « au Levant tout le monde est en vacances et n'a que faire des conventions de la vie habituelle ». Du moins c'est ce qu'écrit le journaliste.

— Un violent incendie a dévasté le 14 août le village de toile du Club naturiste Robinson à la Chiappa : 500 personnes sinistrés ; 170 tentes, 49 caravanes, 10 camping-cars ont été victimes des flammes. Et il semblerait que l'incendie soit d'origine criminelle...

— Au Gurg (Gironde) comme tout a changé ? L'arrêté municipal signale la plage non naturiste et une pancarte le confirme.

— Nudistes sauvages : les gendarmes de Bonifacio sévissent. A Cargèse quelques familles exaspérées par la présence des nudistes sur la plage de Minghjina sont allées quérir les gendarmes : trois naturistes ont été verbalisés.

— Les problèmes posés par le camping sauvage ont fait couler pas mal d'encre au sujet de la plage de Piémançon (Arles). Le ministre veut intervenir. Cependant la plage a été beaucoup plus propre : surtout la partie réservée aux naturistes.

Avec le club « Camargue Soleil », les naturistes ont entrepris diverses actions : journées plage propre, journées découvertes de la nature, protection des dunes et de la flore... Ce sont eux qui ont réagi le plus vivement après la visite du ministre de l'Environnement en Camargue et l'annonce de ses mesures contre le camping sauvage. Dans une lettre ouverte adressée au ministre, des naturistes de la plage de Piémançon font état de leur « tristesse » : « il semble bien que nous ne pourrions plus passer des vacances libres comme nous le faisons depuis des années sur cette frange du littoral ». Des vacances libres et à un prix modique. Ils rappellent au ministre qu'ils veulent vivre en vacances « le plus près possible de la nature », loin de la dégradé.

Affaire à suivre. Nous en reparlerons.



U.S.A.

Un promoteur de Floride annonce en juillet qu'il va construire le premier complexe immobilier pour nudistes aux États-Unis : 280 appartements et un deuxième projet en 1981.

Ce sera le complexe nudiste le plus important du pays ; on est loin du Cap d'Agde ou de Port Leucate...

BELGIQUE.

Sur les plages belges le monokini reste déconseillé : on note une tendance au rétrécissement des maillots et de timides apparitions de monokini dans les dunes mais la Flandre pudique tolère mal la nudité intégrale et même le bikini symbolique... Cependant les autorités n'interviendront — dit-on — que s'il y a provocation, ou si des enfants sont choqués.

ESPAGNE.

D'après le journal l'Indépendant de Perpignan aucune des plages espagnoles où se pratique le nudisme ne remplit les conditions strictes imposées par la loi cependant en Catalogne Sud on peut citer les plages suivantes :

- Salou (Tarragone) : plages Waikiki et Miami.
- Sitges (au sud de Barcelone) : plage de l'Homme Mort.
- Calla Vallpresona (Costa Brava, entre Tossa de Mar et Sant Feliu de Guixols).
- Cala Del Senyor Ramon (Costa Brava, Santa Cristina d'Aro).
- Cala Estreta (Costa Brava, Palamos).
- Platja dels Canyons (Costa Brava, Palamos).
- Salt d'en Ribes (Costa Brava, Pals).
- Illa Roja (Costa Brava, Pals).

**

— Une jeune américaine à « Sud-Ouest » : « Ici c'est toléré de se faire bronzer les seins nus. Les gens n'y font pas attention. En Amérique c'est complètement interdit en-dehors des camps de nudistes ! »

LE NUDISME NE PASSERA PAS, EN GRÈCE...

Le métropolitain de l'île d'Hydra, Mgr Ierotheos, a donné un délai de 48 heures aux nudistes de la région de Salanti (est du Péloponnèse) pour qu'ils se rhabillent ou quittent la région, en juin dernier.

Un millier de personnes avaient manifesté à Hydra, devant l'hôtel « Salanti », où environ 400 naturistes allemands passent leurs vacances. Le métropolitain a décidé d'agir à la suite de cette manifestation.

En février dernier, le ministre grec à la présidence du Conseil, Monsieur Constantin Stephanopoulos, avait promis à des anti-nudistes que le nudisme « ne passera pas ». En conséquence, le ministre du tourisme grec avait fait suspendre les travaux de mise en place d'un camp d'hébergement pour naturistes.

Aucun Centre officiel de nudisme n'a pu être ouvert en Grèce. Cependant, avec le consentement tacite des autorités locales plusieurs plages pour naturistes existent dans ce pays.

Le communiqué précise en outre que le nudisme était une denrée importée. Or il voit chaque année grandir le nombre des adeptes grecs, ce qui provoque l'inquiétude du clergé.

... NI AU SÉNÉGAL.

Un quotidien et la radio de Dakar se sont élevés en juin avec virulence contre le nudisme que pratiquent les étrangers sur les plages sénégalaises surtout les week-ends. Le journal pose la question suivante : « le statut de touriste est-il un passe droit aux obligations, confère-t-il une liberté souveraine qui fasse fi des lois, coutumes et conventions sociales du pays visité ? »

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION NATURISTE INTERNATIONALE

Au moment où s'imprime ce bulletin se tient à Flevo-Natuur en Hollande le 17^e Congrès naturiste mondial de la F.N.I. sous la présidence de Frans Mollaert.

Le dernier congrès s'était tenu en Angleterre ; les débats avaient été fort intéressants. Nous pensons qu'il en sera de même cette année et donnerons dans le bulletin de décembre les impressions de la délégation française.

VIVRE NU... POURQUOI PAS ?

et le tisserant dit, parlez-nous de vêtements.

Et il répondit :

Vos vêtements dissimulent une grande part de votre beauté, mais il ne cachent pas ce qui n'est pas beau.

Et bien que vous cherchiez en vos vêtements l'abri de votre intimité, vous risquez d'y trouver un harnais et une chaîne.

Puissiez-vous rencontrer le soleil et le vent avec davantage de votre épiderme et moins de vos vêtements, car le souffle de la vie est dans le soleil et la main de la vie est dans le vent...

Et n'oubliez pas que la terre se réjouit de sentir vos pieds nus et que les vents joueraient volontiers avec vos cheveux. »

Khabil Gilbran : « Le Prophète ».

Ce beau texte figure sur le tract que diffuse la **Fédération Québécoise de Naturisme**, B.P. 772. Succursale Outremont — Outremont Québec H2V 4N9 — qui publie aussi un bulletin « *Les Informations naturistes Québécoises* ».

Nous reparlerons de ces amis lointains.

ATTENTION

NOTE DE LA RÉDACTION :

Il est rappelé que la reproduction des textes de **NATURISME INFORMATION** est autorisée à une seule condition :

Que l'origine du (ou des) textes soit mentionnée lisiblement, par exemple de la manière suivante :

Extrait de **NATURISME INFORMATIONS F.F.N.**



Le Point sur notre Rubrique.

1° Nous aimerions que l'Agrément Ministériel sollicite l'aspect culturel de notre Mouvement. Les bulletins des associations, les éditions fédérales, la matière des revues fédérales permettent déjà la constitution d'un important dossier susceptible d'étayer cette demande. Nous pensons qu'en étoffant la présente rubrique, nous ajouterions un argument de plus à notre revendication... Encore faut-il que la rubrique soit intéressante... Qu'en pensent nos amis?... Y-a-t-il parmi eux des camarades susceptibles de participer à la rubrique ?

2° Des correspondants ont sollicité des renseignements au sujet des « Publications de l'École Moderne Française ». Il s'agit d'une coopérative créée par le grand pédagogue Freinet qui intégrait le naturisme dans son système éducatif. Cette coopérative d'éditions est gérée par des éducateurs. Elle offre tout un éventail de publications utilisables dans nos associations et toujours éducatives. En particulier elle édite : « Les Bibliothèques du Travail » en quatre formules adaptées aux âges : (B.T. magazine : jusqu'à 7 ans — B.T.J. : 7 à 12 ans — B.T. : 10 à 16 ans — B.T.2 : au-dessous de 16 ans). Elle offre des documents sonores...

De même la revue « La Hulotte » peut être utilisée semblablement (elle est plus axée sur la vie animale).

Ces revues devraient pouvoir constituer un fond passionnant de Bibliothèques de Clubs pour nos enfants et jeunes gens...

3° Les publications de l'École Moderne Française « envisagent de nous confier la rédaction de fascicules « B.T. » sur le « Naturisme »... Y-a-t-il des éducateurs

naturistes intéressés par la mise en œuvre, avec des enfants de leur association ? Écrire à F.F.N. qui transmettra...

**

Les livres dont il est fait compte rendu ont été adressés par l'Éditeur, pour avis sollicité à la « Commission de lecture F.F.N. » toujours susceptible de s'élargir. Se faire connaître.

Médecine par les fleurs,

par Fabrice BARDEAU, éditions « Presse-Pocket ».

Ce livre se lit avec intérêt. Il est consacré aux « huiles essentielles », extraites des fleurs, et présente pour chacune de celles-ci ses caractéristiques, propriétés, utilisations possibles. La présentation des textes est fort claire ; le style en est simple ; et de plus le livre est très complet, avec un prix modique. Les « médecines naturelles » trouvent place dans « l'arsenal thérapeutique moderne » et cet ouvrage vient à la bonne heure... Un livre de base pour Bibliothèques de Clubs.

A. C.

La Vie commence à 40 ans,

par Marcel ROUET, éditions « Presse-Pocket ».

Encore un livre intéressant pour un prix modique. Excellente préface qui résume les causes du vieillissement et rappelle la qualité de l'effort à faire pour rester « en forme ». La première et la deuxième partie contiennent de bonnes analyses avec des « rappels à

l'ordre » impératifs et nécessaires. J'en ai retenu qu'il faut surveiller le *muscle* plus que la *silhouette* et qu'il y a une hygiène volontariste de vie à constamment respecter... Les pages 144 à 147 intéresseront les pratiquants de la sudation. La page 148 donne de bons conseils sur l'ensoleillement et la pratique du naturisme...

Un livre de base pour Bibliothèque de Club.

A. C.

Folie et sagesse des médecines naturelles,

par Robert MASSON, édit. Albin-Michel.

Depuis quelques années on assiste à une mode et à un engouement pour tout ce qui touche à la nature et en particulier en médecine et en alimentation. De nombreuses techniques naturelles sont apparues, renaissance de procédés millénaires, développement de méthodes plus ou moins récentes, inventions nouvelles, toutes promettant la « vérité » et le bonheur par une diététique appropriée et une médecine douce.

Seulement dans tout ce qui s'est dit et ce qui s'est écrit, il y a du bon voire même du très bénéfique et il y a aussi du mauvais jusqu'à devenir dangereux. Et puis il y a un certain nombre d'idées fausses et qui peuvent induire en erreur celui qui ne sait pas.

Le but de ce livre très utile est justement de faire la part des choses ; de détruire les méthodes dangereuses, de rétablir la vérité sur un certain nombre d'idées reçues et de préconiser quelques techniques valables. Bien sûr ce livre ne plaira pas à tout le monde puisqu'il attaque en particulier tous les systèmes d'alimentation suppressifs et exclusifs tels que le végétarisme, le crudorisme, la macrobiotique, le fruitarisme, le scheltonisme et qu'il préconise une alimentation saine mais justement très variée.

L'auteur qui est naturopathe explique scientifiquement le détail de la méthode d'alimentation multi individualisée qu'il préconise parce qu'elle n'entraîne pas de carences, ni de suralimentation d'une substance quelconque. Robert Masson explique comment s'y retrouver à travers les systèmes diététiques contradictoires. Il les analyse et donne son point de vue.

Dans son premier chapitre « la folie dans les cures et thérapies naturelles », il met en garde contre certaines techniques dangereuses par leur nature ou bien par suite d'un usage exagéré ou d'une utilisation erronée ou mal appropriée.

Il étudie ensuite « la folie en diététique » de la même façon puis cite un certain nombre d'idées erronées sur quelques aliments et quelques fausses conceptions sur la genèse des maladies. Enfin il explique la théorie et la pratique de l'alimentation multi-individualisée et indique dans ses deux derniers chapitres quelques traitements naturels et sans danger d'un certain nombre de maladies.

Ce livre sera utile à tous ceux qui cherchent à bien faire pour se nourrir et se soigner sainement et ne savent pas comment choisir les méthodes appropriées et les appliquer.

Ph. G.

La Sexualité,

par Christian DEMAY, « Presse-Pocket ».

Un livre honnête et didactique. A réserver aux adultes ou aux adolescents qu'on veut informer. La sexualité est un phénomène bien complexe : ce livre en aborde tous les aspects dans une forme franche et claire, en dehors de toute référence à une morale qui coordonnerait ou bien justifierait tel ou tel comportement. Il peut donc apprendre, mais aussi donner à réfléchir ; lorsqu'on dépasse le stade de la simple information, où se situe la normalité ? Où se trouvent les déviances ?

Une revue de Jardinage : « Pour nos Jardins »,

Éditée par la « Société d'Horticulture des Jardins populaires de France... Susceptible d'intéresser les clubs qui réservent un coin « jardinage — horticulture » sur leur terrain. Pour recevoir la revue il faut adhérer à la Société (95 à 107, bd Saly, 59308 Valenciennes Cedex). Le prix est modeste (11,80 F + droit d'entrée 1,20 F + achat d'une série de graines 13 F. Total 26 F)... Et le jardinage est une bonne leçon de « nature ».

A. C.

Mission impossible ?

par Pierre RACINE, édit. « Midi Libre ».

Lorsqu'on lit le titre de ce livre « Mission impossible ? » On a l'impression d'avoir sous les yeux un roman policier ou un roman d'espionnage. Ce livre est en réalité tout autre chose mais il est tout aussi passionnant. Son auteur, Pierre Racine, est conseiller d'État, il a été Chef de Cabinet de Michel Debré lorsque celui-ci était premier Ministre du Général de Gaulle, il a dirigé l'École Nationale d'administration et il a été nommé, en juin 1963, Président de la Mission interministérielle pour l'aménagement du littoral du Languedoc Roussillon. Sa mission doit se terminer le 31 décembre 1982. Pierre Racine raconte dans son livre l'aventure extraordinaire qu'il a vécu depuis seize ans en organisant la transformation de cette côte de 180 km, désolée, insalubre, inhospitalière, infestée de moustiques et battue par les vents en un site touristique renommé et tout aussi agréable pour les loisirs que ses voisines, la Provence-Côte d'Azur et la Côte Catalane espagnole. On pourrait penser que ce livre est rébarbatif et indigeste ; tout au contraire, il est facile à lire et captivant comme un roman d'aventures. Pierre Racine y conte certaines anecdotes comme l'histoire du bateau « Le Lydia » de port Barcarès ou l'histoire de la démoustication. Il y raconte tous les problèmes qu'à soulevé cet aménagement et la façon dont ils ont été résolus. Un plan d'ensemble a d'abord été conçu puis tous les équipements ont été réalisés. Seulement après cela, un urbanisme de loisirs a été construit dans huit centres touristiques ou villes nouvelles de vacances : Port Camargue — La Grande Motte — Carnon — Cap d'Agde — Gruissan — Port Leucate — Port Barcarès — Saint Cyprien Plage. De nombreux ports de plaisance ont été aménagés. Entre ces centres, la nature a été sauvegardée et embellie. Des milliers d'arbres ont été plantés, des espaces verts créés, les étangs assainis. Mais il ne suffit pas de construire les villes et d'embellir la nature, il faut aussi donner la vie et l'animation à ces cités du loisir ; c'est ce qui a été fait. Tous les besoins touristiques ont été étudiés et à chaque souhait une solution a été cherchée avec bon sens et souvent trouvée avec succès.

Les naturistes n'ont pas été oubliés. Malgré que notre mouvement ne soit pas encore en 1980, officiellement reconnu par les pouvoirs publics (ce qui, j'espère, ne saurait tarder) le naturisme a été intégré à l'aménagement de la côte du Languedoc-Roussillon. Dans son livre, Pierre Racine consacre trois pages à notre mouvement. Il en parle en termes élogieux et fait preuve d'une juste connaissance de ses motivations, de sa philosophie et de son éthique. Je citerai par exemple ce passage : « La discipline personnelle et collective que savent s'imposer les naturistes, le contrôle qu'exerce la Fédération Nationale ou internationale du naturisme sur l'authenticité des vocations plaident, au contraire, en sa faveur. L'expérience nous a aussi révélé que la pratique du naturisme pouvait présenter d'autres vertus. Dans un centre naturiste, chacun se voit en effet tel qu'il est sans artifice. Il voit aussi les autres comme ils sont et il apprend à les respecter, tels qu'ils sont eux-mêmes. Le respect d'autrui est la première des vertus sociales et le naturisme l'encourage tout naturellement et sans jeu de mots ».

Bien sûr l'État ne pouvait pas, à l'époque, créer lui-même des centres naturistes mais la mission dirigée par Pierre Racine a « décidé de donner au naturisme toute la place qu'il demanderait », mais bien sûr, sous certaines conditions d'encadrement (F.F.N.) et de localisation géographique. En conclusion de ses trois pages sur le naturisme, l'auteur écrit ces mots : « Il faut régler ces problèmes sur le plan national. A phénomène nouveau, législation nouvelle mais nous possédons déjà tous les éléments d'une solution générale et nous la proposerons ». Je pense que ces termes ainsi que l'entretien que notre Président a eu le 19 juin 1980 avec M. J.-P. Soissons peuvent nous permettre d'avoir un certain espoir en un agrément ministériel prochain. Je pense que tous les naturistes sauront s'en rendre dignes et que tous ceux, au moins, qui passent, ont passé ou passeront leurs vacances au Cap d'Agde ou Port Leucate ou même Sérignan ou la Palme voudront connaître l'histoire de cette belle côte et liront le livre de Pierre Racine « Mission Impossible ? ». Pour ma part, j'irai dès que possible visiter cette région où je ne suis pas passé depuis sept ans.

Philippe GUILLET.

les clubs

1960-1980 : Le Centre naturiste de La Tuque fête ses 20 ans.

Une petite ferme menaçant ruine.

Tout autour, un terrain valonné.

Une propriété abandonnée depuis six longues années. Les ronces y prolifèrent. Le lieu est assez isolé mais d'accès facile et, en partie, planté de très nombreuses espèces d'arbres. Prés et vignes forment des parcelles très dispersées.

Lieu-dit : La Tuque.

Date : Septembre 1960.

Après de nombreuses et patientes recherches dans la région du Lot, un naturiste parisien, aidé par un ami cadurcien, arrive sur ce terrain qui semble sommeiller, implorant l'adoption tout comme ces enfants orphelins qui traînent de par le monde bouleversé. En écartant les ronces de ce havre de calme, de tranquillité, de paix, peut-être allait-on découvrir la Belle au bois dormant ?

Les premiers pionniers, membres des sections d'Agen et de Cahors du Club du Soleil, font si bien, avec le nouveau propriétaire de ces « friches », que, bien vite, un terrain remembré de 8 hectares d'un seul tenant, devient un Paradis... Adam et Eve ne croquent pas la pomme : point de méchant serpent à l'horizon.

Il faut cependant tailler, rogner, couper, creuser, arranger, nettoyer, agencer, planter, créer... construire.

Pour avoir de l'eau, la première chose à faire est de creuser deux puits à 5,50m et 6,50 m de profondeur, d'en « buser » un troisième assez ancien. Les premiers tuquéains érigent, sur 1 250 m de longueur, 4 rangs de « barbelés » pour délimiter la zone naturiste et un camouflage pour prévenir les regards indiscrets des très rares passants.

Ici, à part la route intérieure et le parc-auto, TOUT, absolument tout, a été fait par des naturistes amateurs. La piscine, œuvre maîtresse, commencée le 25 septembre 1964, uniquement conçue et réalisée par eux, était carrelée en partie et mise en eau le 10 juillet 1965. Avec son eau filtrée et son hublot pour photos sous-marines, elle est unique en son genre et reste le pôle

attractif de l'ensemble. La petite piscine pour enfants (3 m x 4) avait eu, déjà, un grand succès dès 1964.

En 1968, l'adduction d'eau mit un terme aux corvées quotidiennes qu'il fallait faire à 4 kilomètres de là, avec une citerne tractée de 600 litres. Car les puits ne suffisaient plus à l'approvisionnement des campeurs qui commençaient à garnir les terre-pleins faits à la main et à alimenter la grande piscine de 170 000 litres.

La plus ancienne aire de jeu de La Tuque est le terrain de volley-ball, nivelée à la main à l'origine. Un pas de tir à l'arc, en 1979, est venu s'ajouter aux terrains de pétanque et de badminton. Les enfants, eux aussi, sont comblés par des jeux divers.

Des constructions, au cours des ans, se sont élevées judicieusement : W.C., toilettes, douches froides et chaudes, bacs à laver la vaisselle et le linge, bungalows, home... et, enfin, l'important bloc sanitaire sorti de terre cette année, en bonne voie d'achèvement.

Le Centre Gymnique du Lot a donc, cette année, 20 ans d'existence.

Le Club Quercy-Agenais Naturiste, né des Clubs du Soleil de Cahors et d'Agen fusionnés, n'a, lui, vu officiellement le jour, que le 1^{er} janvier 1965, mais avec les mêmes pionniers de la première heure. Il est inutile, peut-être de citer ici des noms. Les anciens savent, se rappellent et veulent, sans doute, rester dans l'anonymat. Le bénévolat n'est pas encore mort et il

rapporte beaucoup ; son salaire à nom : satisfaction. Satisfaction de tous. La preuve en est faite ici, dans le département du Lot, si bien nommé « Terre des Merveilles », des naturistes déterminés, persévérants, ont su créer ce Paradis que nous affectionnons tous.
LA TUQUE.

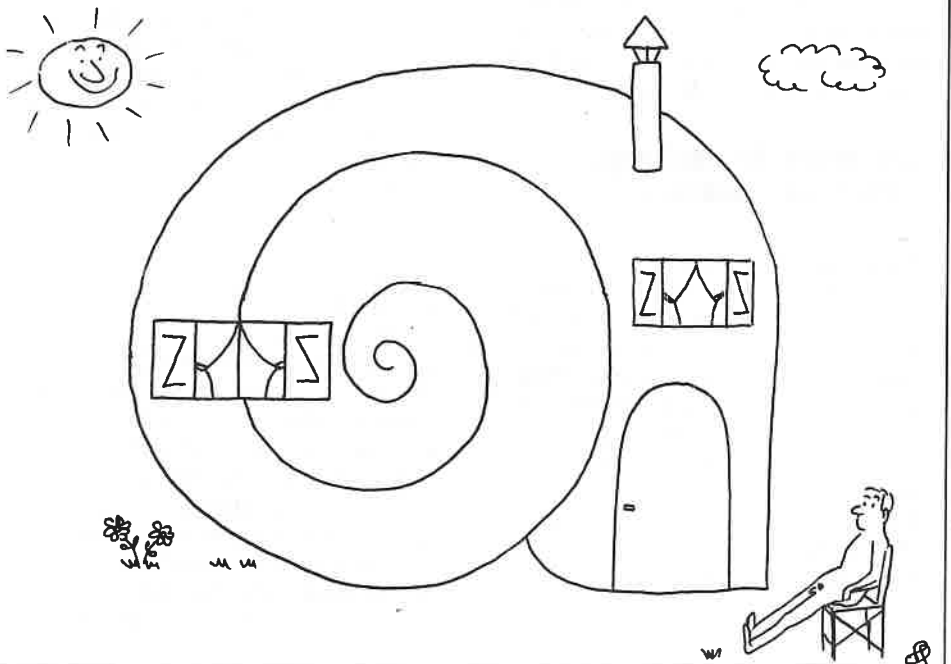
Le C.S. Mulhouse inaugure sa piscine.

Le 22 juin, Gilbert Schalck Président du C.S. de Mulhouse, avait invité les clubs d'Alsace pour l'inauguration officielle de la piscine sur leur terrain de Reguisheim.

Ce fut une belle journée. Le matin, la partie officielle avec la participation des autorités, M. le Conseiller Général Eugène Spiess, M. le Commandant de la Gendarmerie, M. le Maire de Reguisheim, les Conseillers municipaux... La F.F.N. était représentée par Georges Hamel, Vice-président. De nombreux clubs alsaciens avaient tenu à honorer de leur présence Gilbert et son équipe.

Il revenait à Gilbert de présider la cérémonie, ce qu'il fit avec sa gentillesse habituelle. Dans son discours il n'oublia personne et mit en relief ses amis, qui permirent, grâce au travail d'équipe, cette belle réalisation, la jolie piscine.

M. le Conseiller Général, M. le Maire dirent à leur tour combien ils étaient



heureux d'avoir sur leur canton et leur ville un club de loisirs de cette qualité. Georges Hamel, au nom du Comité de Direction de la F.F.N., après avoir parlé de l'apport du naturisme de club dans la vie sociale, félicita le C.S. Mulhouse pour cette belle réalisation car l'homme d'aujourd'hui, s'il souhaite un retour aux sources, n'exclut pas pour autant un certain confort...

Après l'apéritif d'honneur, les festivités : le repas en commun en plein air sous un ciel lumineux, les attractions avec les animateurs du club Pierre Verhalle et la secrétaire, puis les jeux à la piscine comme il se devait...

Bravo au C.S. Mulhouse, vive Gilbert et son équipe. Ce sont des réalisations de ce genre et leur retentissement qui plaident en faveur de notre mouvement.

Où aller cet hiver ? Où apprendre à skier ? Ski alpin ? Ski nordique ?

Le Centre Naturiste de Montagne « Les Clapières » vous propose de venir pratiquer le ski de fond sur les pistes du Briançonnais.

Le C.N.M. « Les Clapières » peut vous recevoir sous diverses formes :
En studio : 3 ou 4 personnes, tout équipé, chauffé, draps non fournis. (lits en 140 et en 100).

Dortoir : 13 places, chauffé, cuisinière four à gaz, poste d'eau. Lits de 2 places et de 1 place. Amener nécessaire de couchage et son couvert. Plats et casseroles sont prêtés sur place.

Douches chaudes.

Location de matériel de ski de fond sur le Centre. Chaussures, skis et bâtons : forfait/semaine.

Assurances : l'assurance est obligatoire. Le Centre Naturiste de Montagne « Les Clapières » est affilié à la Fédération Française de Moyenne Montagne et, de ce fait, délivre des assurances couvrant le ski de piste, le ski de fond ainsi que les randonnées pédestres.

Stages : initiation sur le terrain de la pratique du ski de fond. Sorties accompagnées sur les pistes de la région (très nombreuses) — petites randonnées envisagées suivant force des participants.

Rencontre internationale de jeunes naturistes à Euronat du 11 au 27 juillet 1980.

Participants :	
allemands	123
français	24
hollandais	57

La faible participation française tient au fait que l'information a été mal transmise et aux conditions strictes d'admission des mineurs.

L'organisation matérielle s'est mise vite en place et les difficultés rencontrées ont été surmontées mais le problème de l'alimentation commune s'est posé.

Quelques dates des activités :

Noël et Jour de l'An : 15 jours d'activités hivernales ; mais aussi : les DEUX réveillons en commun avec soirée dansante.

Du 6 janvier au 6 février 1981 et du 21 février au 28 mars 1981. Hors congés scolaires. Possibilité de stages avec initiation de groupes.

Du 6 au 21 février 1980 et du 31 mars au 21 avril 1981. Vacances scolaires — réservations partielles déjà effectuées.

Pour les groupes : pour les groupes d'au moins HUIT personnes, logées en dortoir, le C.N.M. « Les Clapières » consent le DEMI-TARIF.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le responsable régional AJEUNAT ou écrire à C.N.M. « Les Clapières », Louis Lemaire, 05100 Briançon.

Randonnées pédestres en Ile-de-France.

L'Interclub « Libres Randonneurs Naturistes » organise un dimanche par mois, de novembre à avril, une randonnée pédestre en Ile-de-France, ouverte à tous. Renseignements : LRN, B.P. 32, 94100 St-Maur.



L'animation : pour les activités trois programmes furent proposés : un par le groupe allemand — un par le groupe français — le troisième, par la direction d'Euronat.

Un « mixage » de ces programmes a permis le fonctionnement de trois groupes :

- un qui préparait le brevet de sauvetage avec épreuves à la piscine municipale de Soulac ;
- un qui préparait le brevet de premier secours ;
- le troisième organisait un tournoi de volley avec le C.H.M. de Montalivet, matchs aller et retour.

Autres activités :

- animation du centre entier : une soirée sur la plage avec danses modernes ;
- une soirée grillade ;
- deux excursions de groupe ; shopping et visite d'un château de Médoc.

Côté négatif : l'absence de règlement qui a joué sur la question vestimentaire : différent entre allemands et hollandais sur la nudité, l'imprécision, concernant la tenue et les clauses envers les mineurs (horaires à respecter, autorisation, etc...).

Le séjour s'est terminé — du côté responsables — par une conférence qui a tiré les conclusions de cette première rencontre et a projeté ce qu'il faudrait faire ou mettre en place pour l'avenir.

Y ont participé :

- Jacques Fort, Directeur d'Euronat.
- Raymond Descours, Vice-président, F.F.N.
- Gunther Hedderich, Responsable F.K.K.
- Edgar Vesseler, trésorier.
- Mil Brouwers, organisateur F.K.K., traducteur.
- Christian Delmas, Président du C.I.J.N.
- Raimund Tines, responsable français.

Un compte-rendu de cette conférence et les projets qui en découlent feront l'objet des travaux d'une commission à la prochaine réunion de l'Ajeunat.

En bref, un bon travail accompli et beaucoup de satisfaction chez tous les participants et les responsables, et un grand merci à Jacques Fort.

aux 4 coins du soleil

Le Printemps ne sera-t-il bientôt que l'enseigne bien connue d'un grand magasin parisien ? Joli mois de mai où es-tu ? et cette année, le muguet a fleuri bien tard dans nos forêts...

Dijon avait fort imprudemment fixé la date de la fête de son Club au dimanche 8 juin. C'était donc la fête du Club mais fâcheuse coïncidence, c'était aussi la fête de Saint Médard, patron des marchands de parapluie. Or, Saint Médard devait être occupé ailleurs ce jour-là, ou bien il savait qu'en Bourgogne, on met le soleil en bouteilles comme d'autres mettent les petits pois en boîte. Toujours est-il que le Soleil était le premier au rendez-vous, et qu'il a bien voulu rester avec nous jusqu'au bout. Jean Parazines, François Theureau du C.S. Valence ont pu constater que le C.S. Dijon était bien vivant, et nos amis d'Auxerres, venus en nombre, que notre home d'accueil était très fonctionnel et terminé, ce qui ne gâche rien. La journée fut si belle que Monsieur le Maire et les membres du Conseil municipal que l'accompagnaient restèrent au terrain jusqu'au soir.

Printemps pas comme les autres... Jean Arden, du C.S. Toulon s'en souviendra. Je me demande ce qu'il allait faire au sommet d'un sapin par un beau jour de mistral... Frère Jean, ne vois-tu rien venir ? Si, l'ambulance qui va t'emmenner faire un séjour à l'hôpital pour avoir été trop imprudent. Et comme un malheur ne vient jamais seul, un vétérinaire du Club a eu de sérieux ennuis avec sa rotule à la suite d'un accident de la route. Mais pour compenser ces mauvaises nouvelles, sachez qu'un petit Vincent vous envoie son plus gracieux sourire. Et si l'hiver fut une période très active, l'été voit tout le Club au travail pour que 1980 soit une année de progrès et d'épanouissement.

Il est petit, mais combien dense, le bulletin « Les Naturistes de Martigues » et son rédacteur donne d'une façon bien équilibrée, des nouvelles sur le plan national, comme des nouvelles sur le plan local. Tous les grands problèmes qui agitent le monde naturiste sont traités. J'ai lu un bien pertinent article au sujet des vacances où il est demandé aux heureuses personnes qui en bénéficient de ne pas oublier qu'il faut respecter la nature et que les animaux ne doivent pas faire les frais de nos moments de détente.

Combien d'entre nous y ont pensé ?

Lorraine Nature, de Thionville, nous présente un bulletin bien agréable à lire, aéré, gentiment illustré, et j'y ai trouvé de précieux renseignements sur le hériçon, animal sympathique par excellence, puisqu'il est censé se régaler de toutes ces limaces qui, par ces temps humides, viennent en rangs serrés déguster mes fraises et mes salades. Voici, avec Saint Fiacre, un excellent protecteur de nos jardins, et fort écologique, ce qui est encore mieux que tout.

Pour y être passé par un beau jour de l'été dernier, je me doutais bien que l'Éden ne pouvait être que dans la région de Corrèze, et « l'Écho d'Éden-Nature » n° 2 me le confirme. Ce club, qui regroupe les naturistes de Tulle et de Brive a même la chance de posséder une piscine ! Mais elle ne s'est pas faite toute seule, et il a fallu un sérieux effort pour y parvenir. Et j'ai retrouvé, dans ce bulletin, comme dans tant d'autres bulletins, le regret qu'une scission ait pu se produire et affaiblir un Mouvement qui n'avait guère besoin de cela. Tous les naturistes de base restent, eux, unis puissent nos dirigeants s'aviser de cet état de fait et en tenir compte dans leurs décisions.

Le Cercle naturiste du Westhoek, dans le Nord, publie son premier bulletin d'information, dans lequel, après avoir fait l'historique de ce Club qui date de 1976, le rédacteur propose un beau catalogue d'activités pour toute l'année 1980. Et bien que tout au Nord de la France, le Club a dégusté le 15 juin une très revigorante sangria, offerte par le Président soi-même, mais oui, en prélude à une de ces ratatouilles niçoises à donner envie de partir aussitôt pour le midi. On nous annonce d'autres bulletins, en octobre, janvier et avril. Bravo et bonne chance à nos amis du Westhoek.

Au Bois des Forges, près de Tours, après avoir déploré l'augmentation du tarif de la piscine municipale de Tours, on envisage la construction d'une piscine sur le terrain de Cléry les Pins. Et comme ledit terrain sera bientôt déclaré « réserve naturelle libre » Michel Bel et ses amis vont être heureux. De nombreuses réunions inter-clubs sont prévues tout au long de l'année, ce qui prouve que l'unité de la base reste solide et c'est une chance !

La Tuque, Bulletin du club Quercy-Agenais Naturiste a remporté le premier prix du meilleur bulletin de club 1979. Le numéro spécial de l'été 1980 prouve que ce succès amplement mérité n'a pas plongé les dirigeants de ce club dans une douce euphorie. J'y ai trouvé un intéressant rappel de l'évolution du club depuis sa fondation en septembre 1960, rappel suivi du récit des travaux effectués en 1980. On a nettoyé la piscine en novembre dernier, ce qui a permis de dénombrer 367 882 petits carreaux bleus et blancs qu'il a fallu gratter l'un après l'autre, travail qui n'eut pas découragé Pénélope. Mais j'ai surtout remarqué un passionnant dossier sur l'énergie solaire, et à la fin, in cauda venenum, cette admirable pensée : « On peut comparer une table chargée de mets à un canon rempli de mitraille, avec cette différence que la table tue plus d'hommes que le canon »... Avis à nos gourmets trop gourmands...

La Clairière, c'est la très élégante revue du Camping Club de France, association importante sur le plan national, et qui comporte une très vivante section naturiste. J'y ai trouvé de bien intéressantes nouvelles du Lizot, terrain qui est prêt pour la saison estivale et dont l'un des animateurs n'est autre que Charles Cocheteau, que j'ai bien connu il y a 27 ans, alors que tous deux, nous débutions dans cette grande aventure du naturisme...

Programme chargé pour La Regnière de Lyon, en ce mois de juin qui fut assez décevant, météo parlant. Après une journée « Portes Ouvertes » le 8 juin, il y eut les 16^e Olympiades Gymniques le 15 juin 1980. Et là pas de boycott, donc pas de problèmes, pas plus qu'il n'y en aura le 22 juin, fête de l'été et fête d'été... J'ai même lu que le 29 juin, il y aura la fête des Classes... sous la présidence sans doute du Professeur Tournesol, lequel pose par ailleurs un fort intéressant problème de brouettes. Tant d'adhérents, tant de brouettes... Et une division. Facile ?

La tradition veut que les poulets de la région fassent les frais (et les cuits) de la Saint Jean, le 21 juin à Bos-Redon, terrain du C.S. Limoges. Tant pis pour ces charmants volatiles, encore plus charmants quand ils sont dorés à point comme on sait si bien le faire là-bas, même si cela doit abrèger vos jours...

Ballade à travers la France naturiste

Et pour que nul des invités n'en réchappe, on a prévu un méchoui le 14 juillet et le 15 août. Une réunion régionale a eu lieu le 13 avril à Bos-Redon, et en guise de méchoui, on a mitonné une motion déplorant, encore, la fameuse scission. On déplore, on déplore beaucoup, nos dirigeants finiront-ils par bouger et à se contenter de bonnes intentions dont ou pourrait paver plusieurs enfers...

Partout, on va se voir d'un club à un autre. Les adhérents de « L'Eau Vive » d'Auxerre étaient venus à deux reprises faire visite au C.S. de Dijon. Cette fois, le 22 juin, une bonne trentaine d'adhérents de ce dernier Club vont déferler sur le terrain d'Auxerre, et je parie tout ce qu'on veut qu'il n'y aura pas que de l'eau même vive, à boire sur le terrain et dans les verres. Le bon vin, en l'occasion le Chablis dont l'éloge n'est plus à faire, réjouit tant le cœur de l'homme que leurs compagnes en profi-

tent. Le bon vin, n'est-ce pas un remède très écologique ?

Vous connaissez certainement le « taboulé »... c'est pas aussi répandu que l'œuf à la coque, mais c'est sûrement meilleur. Il faut 100 g de Pilpil de blé cérééal (voir Aliments Sains), 4 tomates, 1 concombre, 10 petits oignons tout blancs, le jus de 2 citrons, 5 cuillères à soupe de persil sauvage (?), 3 cuillères à soupe de menthe fraîche, 3 cuillères d'huile, sel et poivre. On épluche et on épépine les tomates et le concombre et on les coupe en dés (travail possible pour un mari quelque peu oisif et qui tourne autour du pot). Quand est-ce qu'on mange ?... Bon, après, on hache (j'hache, tu haches, hachons ensemble mes frères), les herbes et les oignons. Puis on met Pilpil dans le saladier, content ou pas. Pour lui remonter le moral, on verse dessus un demi verre d'eau bouillante, puis le jus de citron et l'huile. On ajoute tout

ce qui traîne autour, tomates, concombres, oignons et herbes. Mettez-en achez. On sale et on poivre, puisque c'est dit dans la recette. On touille bien et on laisse au réfrigérateur trois heures au moins ; donc ne pas faire ça à midi moins le quart. A cette recette extraite de « La Tuque » on peut ajouter que tous y goûtèrent et que peu en réchappèrent. Une table chargée de taboulé, c'est cent canons chargés de mitraille. J'espère que mes amis de là-bas ne m'en voudront pas trop de les taquiner un peu. Et à l'occasion, nous dégusterons ensemble le taboulé de la paix. Si ça réussit, on en offrira à Paris, mais avec un bon Chablis qui fera oublier les pourquoi et les comment de nos disputes officielles. Salez et poivrez, ça vous donnera des idées.

Gabriel PION.



les permanences de l'été

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro et confirmé dans la lettre mensuelle de juillet, la F.F.N. a été présente dans quatre grands centres de vacances naturistes.

Son rôle a été essentiellement un rôle d'information. Les néophytes venaient aux renseignements et nos hôtesses expliquaient le rôle de la F.F.N., l'importance du mouvement, distribuaient revues et prospectus, les listes des clubs et donnaient les adresses. Des administrateurs ou délégués régionaux les ont souvent appuyées dans leur action. Ce rôle ingrat a eu un grand impact et tout le monde doit s'en féliciter. Un ou deux nouveaux centres verront la mise en place en 1981 de telles permanences.

Bien entendu l'action des clubs de plages a été elle aussi très importante dans ce domaine. Ce sera l'objet d'un prochain article.



— Illustrations —

- L'intérieur du stand d'information à l'entrée du Cap d'Agde naturiste.
- Le panneau d'information à Villata.
- Deux jeunes adhérentes distribuent les documents F.F.N. et expliquent.



libres propos

Joie par la pleine conscience

J.-Marc se demande pourquoi les animateurs du Mouvement Naturiste se posent tant de problèmes ?

C'est peut-être tout simplement parce que les adhérents ne cherchent pas assez à participer. C'est la même chose en vie publique, si elle est compliquée c'est parce que ceux qui ont le souci d'améliorer le sort de tous, tirent une masse d'indifférents, indifférents qui exigent seulement et qu'il faut pourtant gagner aux idées pour pouvoir progresser.

Qu'on le veuille ou non, le monde marche (marche mal) mais il marche sur des idées. Ceux qui ont lutté pour la lente libération physique de l'homme sont remplacés par ceux qui luttent maintenant pour leur libération mentale. Il y en a même quelques uns qui luttent pour éviter les massacres collectifs légalisés !!!

Pour ce qui est du naturisme, il y a des naturistes qui voudraient que la pratique ne soit pas seulement bronzage. A ceux qui proclament qu'il n'y a pas de question à se poser pour pratiquer la nudité, il est bon de rappeler que pour parvenir à cette tolérance il a fallu s'organiser, se grouper et revendiquer. Bref, rien ne s'obtient sans effort, nous demandons seulement à ceux qui ne veulent pas y participer de le reconnaître.

— Que cherchent donc ceux qui ont accepté de faire vivre le mouvement ?

— Pourquoi mouvement ? Nous y reviendrons.

— Pourquoi des responsabilités ?

— Pourquoi s'activer ?

Pour réaliser tant soit peu ce qu'écrit J. Dumont dans le même n° de *Naturisme information* « Vivre le naturisme dans la joie et l'amitié ». C'est peu, mais c'est déjà beaucoup.

Tout cela ne se conquiert pas sans effort et ceux qui désirent aider à y

parvenir quelque peu, sont plus souvent divisés sur les moyens, ou par les chemins à prendre pour faire participer les indifférents que sur les intentions. L'efficacité des bonnes volontés est compliquée par la passivité des autres.

Il est vrai que beaucoup de problèmes pourraient, avec de la tolérance, être simplifiés, c'est l'entêtement qui les compliquent, mais sans ténacité il n'y aurait nulle conquête, nul progrès, nulle évolution, et sans ces trois conditions il n'y aurait plus de vie, car la vie est mouvement.

Une définition est par essence passive, pourtant le naturisme est par nature actif, il se vit. Parce qu'il est activité, parce qu'il est vie, on lui a ajouté l'épithète de Mouvement. Il reste encore à savoir ce qu'on entend par ce mot. Pour moi il exprime tout ce qui contribue au changement qualitatif.

Il faut contribuer à accentuer sa marche.

Pierre PRÉCIAS.

Un home... un club

Si l'on suit de près l'évolution en chiffres des adhérents d'un club, que l'on constate qu'en trois ans elle atteint 20 %, on peut se réjouir si l'on est optimiste — c'est largement mieux que la moyenne nationale — on peut se lamenter si l'on est pessimiste — on peut toujours mieux faire. Si l'on sait que ce club a un petit terrain — je parle de Dienay 2 ha, 8, terrain du Club du Soleil de Dijon, on ne peut que se réjouir et le féliciter.

Si l'on a la chance de s'y rendre et de participer comme cela, très simplement, à une activité ou encore mieux à une fête, comme en juin dernier pour l'inauguration du home collectif, on dit bravo et on s'interroge : pourquoi tant de dirigeants se lamentent et pleurent sur les réalisations qu'ils ne peuvent accomplir ? « pas de bonnes volontés, pas d'argent, disent-ils ». Eh bien, qu'ils aillent faire un tour à Dijon, qu'ils discutent avec Gabriel Pion le Président du Club ou ses amis. Ils verront comment, sans emprunt, en gérant très bien son « affaire », on arrive à réaliser ce que l'on souhaite.

Les adhérents ont été consultés, informés ; ils ont « marché », mais ce sont des professionnels qui ont fait projet de construction ; à un prix remarquable. Et c'est du solide... L'intérieur se finira petit à petit, la cheminée permettra de très bonnes veillées cet hiver, il y aura du monde autour, j'en suis persuadé.

Il fait bon pratiquer le naturisme au C.S. Dijon. Je ne parlerai pas de la fête ce jour-là, à laquelle tout le monde a participé : elle était tellement réussie qu'il a fait soleil pratiquement toute la journée. Non le naturisme n'est pas mort en Bourgogne, même si la nudité est en plein essor partout en France.

Jean PARAZINES.



témoignages

Si je suis devenu nudiste, c'est parce qu'un jour j'ai pensé :

I. Notre vieille civilisation a accumulé assez de science et de technique pour que nous ne puissions plus concevoir de vivre sans tous ces robots domestiques et industriels qui font tant de choses à notre place, ces cerveaux électroniques réalisant instantanément les calculs et recherches les plus complexes, ces voitures qui nous attendent en permanence à nos portes pour nous transporter confortablement à tout moment et à vive allure partout où nous voulons aller, l'avion permettant de voyager plus vite que le son, la fusée qui explore l'espace et y dépose hommes ou appareils, la radio-télévision renvoyant par satellite l'image et le son de ce qui se passe au même moment de l'autre côté de la terre, les chirurgiens qui transplantent des organes, y compris le cœur... Et ce n'est pas fini à moins que subitement, l'humanité en folie ne provoque son anéantissement ou un retour à l'état primitif !

Devant ces progrès fascinants, progrès conduisant certains humains à se prendre pour des demi-dieux, j'ai pensé que tout ceci est effectivement prodigieux et que nous avons bien de la chance de le vivre, mais que chacun, pour aussi important qu'il soit ou se croit, aussi admirable soit-il en tant que créature terrestre, aussi dangereux soit-il pour tout ce qui vit sur notre planète, n'en demeure pas moins, dans notre univers, une bien petite, bien éphémère unité de vie en chair et en os, régie par des lois naturelles que nul ne peut enfreindre impunément.

J'ai pensé qu'il fallait rester capable d'humilité, face au monde, pour une meilleure appréciation de tout ce qui est, et ainsi de mieux jouir d'une courte existence de mieux préserver le patrimoine qu'à notre tour nous devons léguer à notre descendance.

II. Rares sont ceux qui peuvent se flatter de ne pas commettre maintes erreurs matérielles et morales contre nature. Et ceux qui n'ont une telle prétention se trouvent généralement toutes sortes d'excuses.

Mais j'ai pris conscience du préjudice que l'on cause à soi-même, à ses

proches, voire à la société lorsque l'on fume régulièrement, consomme abusivement de l'alcool, se moque d'une bonne hygiène alimentaire, refuse tout effort physique, ne respecte pas la nature et les animaux, n'observe pas la discrétion et la tolérance face à ceux qui ne sont pas ou ne pensent pas comme nous, manque de courage ou de calme lorsqu'il faut défendre une vérité.

III. Des sociologues dénoncent les méfaits de la vie artificielle des concentrations urbaines, parlent de la dépersonnalisation qu'entraîne parfois l'orientation du progrès social et matériel.

Mais j'ai pensé qu'il fallait profiter le plus possible des quelques loisirs qui nous sont accordés pour recouvrer un équilibre physique et nerveux compromis par tous les excès de la vie moderne.

IV. Le révérend père Sertillanges a écrit que « Le nu en soi est chaste comme la nature ; il est sain étant de Dieu, et il n'a point à se cacher d'être ».

Le Mahatma Gandhi, apôtre incontesté de la morale laïque, a dit que « C'est une idée absurde de croire que notre corps est inconvenant quant il est entièrement dévêtu : les meilleurs tableaux et sculptures sont ceux représentant des corps nus. Quand nous recouvrons les parties les plus ordinaires de notre corps sans autre raison que de les dissimuler à la vue de nos semblables, cela semble signifier que nous avons honte de les montrer telles qu'elles sont ; cela semble signifier que nous trouvons quelque chose à redire à ce que la nature a prévu ».

J'ai pensé que même s'il est tout à fait naturel de pratiquer la nudité intégrale durant les moments d'intimité sexuelle, la nudité n'est pas synonyme de sexualité et le nudisme ne peut l'être de perversion.

J'ai alors pratiqué la nudité intégrale et collective dans la nature, sachant qu'elle permet au nudiste de tirer le meilleur profit des agents naturels (air, soleil, eau), de retrouver son unité physique et psychique, et, en acceptant d'être tout simplement tel qu'il est face à ses semblables tels qu'ils sont, de recréer avec eux des relations imprégnées d'une authenticité que le vêtement aussi réduit soit-il ne permet pas.

Et moi, Jeune fille, si je suis nudiste...

Si je suis nudiste, ce n'est pas parce que des hommes de science certifient la valeur curative de l'héliothérapie, assurent que le nudisme maintient le bon état physique et aide à former et à conserver la santé pour soi-même, pour la famille, pour la communauté, le pays et le monde.

Si je suis nudiste, ce n'est pas parce que les psychanalistes ont découvert que le nudisme bien compris procure une parfaite santé mentale et que cela est utile à soi-même, à la famille, à la communauté, au pays et au monde.

Si je suis nudiste, ce n'est pas parce que de grands esprits dans le passé, comme les grands noms modernes dans les lettres, la philosophie, les arts, ont affirmé que le nudisme était valable.

Si je suis nudiste, ce n'est pas parce que les techniciens des questions sexuelles ou de puériculture se sont avisés que le nudisme était une donnée vitale dans les problèmes éducatifs.

Chacun de ces arguments peut conduire au nudisme.

Tous sont exacts. Dommage que beaucoup de gens les ignorent.

Mais, personnellement, je n'ai nul besoin de justification. Je ne me fie qu'à ma joie de vivre nue.

Dignes de ce nom, les nudistes sont des civilisés de fabrique très fine, sensibles et intelligents ; des individualistes qui ont une pensée libre.

Si je suis nudiste, c'est parce que j'aime la caresse du vent sur mon corps entièrement dévêtu, celle de l'eau sur toute ma peau, ma robe de soleil.

Si je suis nudiste, c'est tout simplement parce que je veux vivre dans la nature que j'aime, parce que le nudisme a signifié pour moi récréation de mon corps, de mon âme et de mon esprit.

Beaucoup de religions nous offrent le ciel après la vie ou l'immortalité. Beaucoup de nudistes savent qu'il est impossible de trouver son ciel sur la terre et les croyants ne seront pas offensés si j'écris que je suis sûre d'avoir trouvé ici-bas dans le ciel tout ce que le créateur y a mis.

Extraits « Le Minimum »
(S.C. Bordeaux)

tribune libre

LA JALOUSIE (suite)

Les propos d'Alloche.

A la suite de l'article « Le Naturisme et la jalousie », paru dans notre bulletin n° 15, on m'a reproché d'avoir traité ce sujet avec trop de légèreté... C'est vrai ! La jalousie cause assez de ravages pour avoir le droit d'être prise au sérieux.

Sans compter les embêtements et les drames qu'elle provoque, elle démolit ceux qui en sont la proie. On a fait l'expérience suivante : de la cage dans laquelle vivait un couple de singes on a sorti le mâle. On l'a installé dans une cage voisine et à sa place on a mis un autre mâle. Le singe déporté est donc devenu le témoin des amours du nouveau couple et ne cessait de manifester bruyamment sa jalousie et son indignation. Au bout de trois mois, quoique tout jeune, il est mort d'artériosclérose.

La jalousie est un des cadeaux empoisonnés de la Nature. Son but : améliorer la race en empêchant, par la rivalité des mâles, les plus faibles de procréer. La civilisation a détourné cet ordre initial, de la sorte que par exemple un dégénéré riche est plus avantageux qu'un homme pauvre en excellent état physique. Elle a également introduit la jalousie féminine, inconnue du monde animal.

La jalousie est inévitable, quand il s'agit d'Amour avec un grand A. Dans ce cas on essaye généralement de la cacher, car elle est la pire ennemie des amoureux. Cependant l'amour-passion ne dure qu'un temps et au bout de quelques mois ou quelques années, est remplacé par d'autres sentiments. Que devient alors la jalousie ? Quelques fois elle s'estompe et disparaît, quelques fois elle continue de plus belle.

Il y a eu diverses tentatives pour la combattre. Aux Indes il y a une peuplade qui organise des « séminaires » pour les jeunes gens des deux sexes de 12 à 14 ans, qui couchent dans une maison qui leur est allouée et doivent obligatoirement changer de partenaire tous les 3 jours. Il y a le « mariage ouvert », pratiqué dans les deux pays scandinaves, où des couples invitent chaque semaine des partenaires pour une nuit d'amour ; le swapping américain : club où les couples se rendent pour pratiquer l'échange de conjoint pour une soirée ; le

group-sex, appelé en France « la partouze » ; des couples qui, tout en vivant ensemble et conservent des « relations privilégiées » se permettent d'un commun accord des amours supplémentaires.

Cependant une grande partie des couples vit, selon le système de grand-papa, au Goulag familial. Dès la première nuit d'amour un des amants se transforme en flic de la K.G.B. et l'autre en coupable en puissance. Il est surveillé, espionné, fouillé, interrogé. Les retrouvailles du soir s'accompagnent de cris, de pleurs, d'insultes, de menaces.

Quelquefois, ce sont les deux partenaires qui rivalisent de zèle, et alors l'entourage les observe avec curiosité. C'est comme si on mariait Lucrèce Borgia avec Landru pour voir lequel, le premier, fera crever l'autre, mais généralement c'est un des conjoints qui fait subir le carcan à l'autre. On se demande comment les gens acceptent de vivre dans des conditions pareilles. Quelquefois on le fait à cause des enfants, ou par nécessité pécuniaire ou parce qu'on est trop abruti par l'amour pour pouvoir rompre.

Toutefois au bout de quelque temps on commence à chercher ailleurs ; sinon le bonheur, du moins le répit.

... Le conjoint jaloux s'en aperçoit, redouble ses harcèlements et finalement rend à l'autre la vie tellement insupportable qu'il ne lui reste d'autre solution que de le quitter. Ainsi le jaloux, au lieu de s'assurer la fidélité de son partenaire, le pousse dans les bras d'un autre.

La jalousie, à part le cas de grande passion, à très peu à voir avec l'amour. Elle est provoquée par la bêtise, l'égoïsme, l'envie de tyranniser et, le plus souvent, par un état paranoïaque. Ne croyez pas que le jaloux est lui-même fidèle. Souvent il cache soigneusement ses frasques pour pouvoir, en brandissant sa conduite irréprochable, exiger la fidélité du conjoint. Quelque fois il ne se donne pas cette peine et tout en couchant à droite et à gauche, avec qui il peut, il est jaloux de tout le monde à la fois, et abreuve son conjoint de scènes de jalousie à tout propos.

Qu'est-ce qu'on peut faire avec des gens comme ça ? On en a discuté l'autre jour et quelqu'un a émis l'avis que le mieux ce serait de les mettre à la poubelle. Évidemment ce serait la

seule solution raisonnable, malheureusement elle ne vaut rien pour nous. La voirie de la Bédoule ne prend pas n'importe quelle ordure ménagère. On peut par exemple y jeter des os de cotelettes, mais on ne peut pas y jeter un cochon entier. De toutes façons je dois dire avec fierté et orgueil que notre club est une oasis dans le Sahara de sentiments bas et mesquins du monde actuel et je suis prêt à me laisser couper ma nouvelle et magnifique barbe si on trouve parmi nous une seule personne qui ressemble aux tristes individus que j'ai décrits. Cependant vu les relations étroites qui existent entre nous, vu la jeunesse relative et l'aspect érotique de la plupart de nos membres on ne peut pas exclure, dans un avenir lointain, la possibilité d'une « bavure ».

Ne pouvant pas fournir la poubelle réclamée, je vous propose quelques systèmes qui ont fait leurs preuves et qui vous permettront de vous débrouiller avec élégance et sans trop de dégâts.

Si, par exemple, il vous semble que votre conjoint s'intéresse à une personne se trouvant au camp, je vous recommande le système P.R.I. c'est-à-dire Procédé de Récupération Immédiate. Dès que vous perdez votre conjoint de vue, vous allez chez la personne que vous suspectez, vous l'y trouvez et vous lui dites qu'il faut qu'il rentre aussitôt, pour déboucher le gaz, changer le bébé, ou tout autre chose et vous attendez jusqu'à ce qu'il vous suive. Dans les cas plus graves, ou en cas de récurrence, vous emploieriez le système P.R.D. c'est-à-dire Procédé de Récupération Différée. Vous ne vous occupez plus de votre conjoint, vous abandonnez également toutes vos autres occupations, vous vous installez près de l'objet présumé de ses amours et chaque fois qu'il viendra le voir il se cassera le nez sur vous. Si vous avez un peu de patience vous verrez en peu de temps cet amour naissant se dégonfler comme une baudruche.

Pour le cas où vous serez réduit à la défensive je vous cite un passage que j'emprunte à mes mémoires : « ... un jour il rentre comme d'habitude à 6 h et ne trouve personne à la maison. 7 h ! Il arpente la pièce de long en large. Pourquoi est-elle sortie ? Pourquoi n'est-elle pas encore rentrée ? 8 h ! 9 h ! 10 h ! Le mari paisible est transformé en lion. Il est capable de tout. ►

tribune libre (suite)

Réflexions sur la nudité.

... Nous avons vu plusieurs personnes se baigner nus sur la plage de la Croisette près de la Grande Pointe à Sainte-Maxime où, en juillet, les seins nus étaient nombreux et quelques-uns avec un cache sexe. Nous avons même pu voir un couple avec une poussette et bébé faisant des courses dans Sainte-Maxime avec juste chemise courte et cache sexe... Quel est l'intérêt en ville ?

Par contre le nudisme semble admis par les C.R.S. qui surveillent les plages, mais il faut reconnaître que le pourcentage de ceux qui osent se déshabiller intégralement est très faible...

Cependant à Biarritz la tolérance des C.R.S. est la même, mais, à la différence de Sainte-Maxime, les nudistes ont une plage réservée auprès de l'hôtel Carlina. Il y a très peu de seins nus sur la grande plage ainsi qu'au Port Vieux, mais ils sont largement admis près de l'hôtel Carlina sur la côte des Basques, il faut s'éloigner un peu pour retrouver les quelques naturistes... quelques dizaines.

**

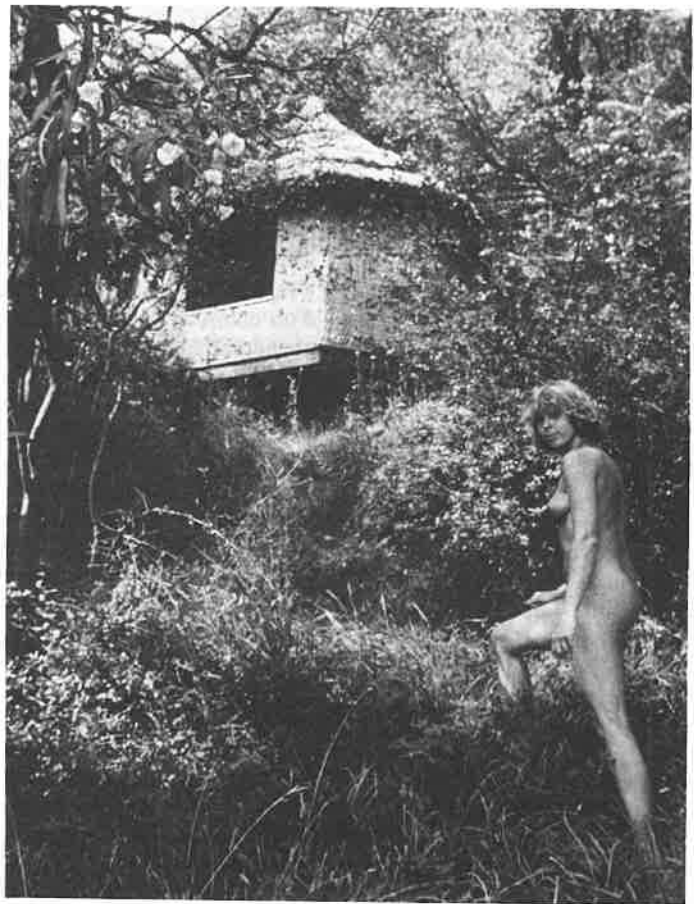
la jalousie (fin).

Ah ! il faut qu'elle puisse expliquer son absence, sinon... Une clé tourne dans la serrure, il bondit dans l'anti-chambre le visage décomposé. « Ah ! lui dit-elle. Je te retrouve enfin ! Tu vas me faire le plaisir de m'expliquer ce que tu faisais dans la rue de Rome à 5 h du soir. — Mais... je ne suis sorti du bureau qu'à 6 h. Tu mens ! C'était ton pantalon, ta veste, tes cheveux. Tu as sauté dans un taxi avant que je puisse te mettre la main dessus.

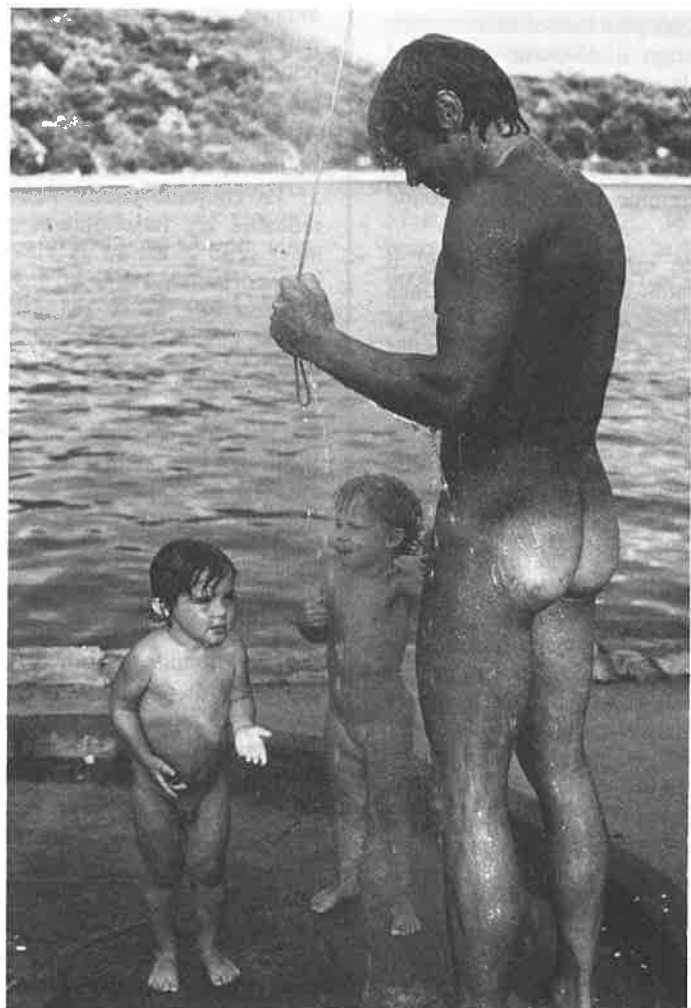
L'orage gronde. Deux fois elle casse des vases qui lui tombent sous la main, 3 fois elle ouvre la fenêtre pour se jeter dehors. Au bout d'une heure elle se calme, mais on sent que le feu couve encore et qu'à la moindre occasion il risque de reprendre. Il ne lui vient même pas à l'idée de lui poser la moindre question, d'ailleurs il n'a plus de doute sur sa fidélité. Il est impossible qu'une femme aussi jalouse puisse s'intéresser à un autre homme que lui. Il a mal à la tête. Il prend un cachet et va au lit... »

Voilà mes chers amis ! J'espère que ces petits conseils vous rendront un jour de grands services et que, si vous êtes reconnaissants, vous m'enverrez des lettres de remerciements à la tribune libre.

O. MIESSEROFF.



A Sveti-Marko



nature et environnement

LA FORÊT PROVENÇALE

Les feux de forêt qui ont ravagé la Provence cette année, dépassent et de beaucoup les tristes bilans des années précédentes. En juillet 79, la surface brûlée dans les Bouches-du-Rhône est 15 fois celle d'une année normale. Regardons de plus près les terrains qui ont brûlé il y a 10 ans : des chênes Kermès, des argelas et quelques pins, encore petits. Et en végétation basse : du thym et du romarin. La garrigue provençale et la forêt sont pourtant beaucoup plus riches.

Oui, mais après un incendie, tout ce qui constitue un milieu favorable au règne végétal est parti. Aux premiers orages, la terre et la cendre sont emportées. Dès que le vent se lève, rien ne protège la jeune tige et le sol se dessèche très vite.

Les textes anciens font état de vastes zones boisées dans notre région. Les cartes mentionnent encore le « Bois de Carry » et de vieux martégaux se souviennent des routes allant vers La Couronne et Sausser, totalement à l'ombre. Alors, comment expliquer ce lamentable fléau ?

Tout d'abord, la forêt ancienne comportait un mélange d'espèces beaucoup moins sensibles au feu et qui conservaient de l'humidité tout autour : les Chênes blancs par exemple, dont quelques rares spécimens subsistent à Martigues. Ensuite, le nettoyage s'effectuait de 2 façons : par le ramassage du bois mort pour le chauffage, la cuisson du pain et par le passage des troupeaux de moutons et de chèvres qui, elles, broutaient tout ce qui se trouvait à leur portée : la plante est tondue, mais existe toujours.

Dans les Basses-Alpes, des moutons « nettoient » un enclos en sous-bois, et laissent sur le terrain leur fumier. Ensuite, ils sont mis dans un autre enclos.

La sagesse rurale voulut aussi que l'on ne gaspillât rien : la bouteille en verre est gardée pour resservir et les déchets de la maison feront du compost, ce qui élimine les décharges clandestines. Enfin, et il suffit pour cela de regarder le terrain tel qu'il était utilisé autrefois, les cartes postales du début du siècle le montrent bien, l'activité rurale contribue beaucoup à sauvegarder les zones

boisées — boisées mais pas abandonnées — Les vignes constituent un excellent coupe feu, et il suffit de parcourir la route entre Saint-Julien et Sausset pour s'en persuader. Les champs d'oliviers, généralement labourés ou servant de pâture n'offrent pas de risque bien grand pour la propagation du feu. Et il en est de même pour les autres vergers et cultures. La preuve est faite par ces chênes verts qui ont plusieurs siècles, à Lavéra et dans la banlieue Marseillaise.

Mais depuis trente ans, le processus d'abandon de l'économie rurale s'est accentué. A l'abandon des cultures dans les vallons et sur les collines, à l'envahissement d'une végétation très sensible au feu et à la généralisation du pin d'Alep depuis des années, viennent s'ajouter les conséquences du modernisme avec les décharges officielles ou clandestines, un tourisme mal informé, des possibilités de spéculation ; et nous n'étalerons pas tout ce qui peut motiver les incendiaires.

Ce fléau, qui, chaque été détruit notre environnement écologique, ne peut se chiffrer. Il y avait des arbres à Bonnieu, sur le plateau aujourd'hui aride. Cette année, des villas et des fermes ont été détruites ; lors d'un incendie de pinèdes, 24 personnes sont mortes en Espagne au mois d'août. A Marseille, deux marins pompiers ont péri dans la fournaise. Et combien de risques, de peur, de fatigue, d'argent, de cana-dairs, de renforts faudra-t-il pour arrêter les flammes ?

Aussi, chacun se doit, pour enrayer cette dévastation monstrueuse, d'agir auprès de ses élus afin qu'ils préservent ce qui existe encore et se donnent les moyens de reconstituer les zones vertes détruites.



Nous ne pouvons, en quelques lignes développer les mesures à prendre : chemins de feux, débroussaillage, surveillance, lacs collinaires, plantation de feuillus. Chaque naturiste est personnellement concerné par ces problèmes et se doit de participer aux opérations de reboisement. Les dates paraîtront dans la presse.

Dès la fin de juillet, le bureau a écrit à Monsieur le Maire pour qu'il use de toute son influence, tant auprès du Conseil Municipal qu'au Conseil Général, pour que tout soit mis en œuvre afin que pareille catastrophe ne se reproduise plus.

M. MORIN.

Extrait du Bulletin des Naturistes de Martigues.

Tarifs

EN VENTE AU
BUREAU DE LA F.F.N.

Guide International	35 F
(Plus 8 F de frais d'envoi)	
Guide des plages	25 F
(Plus 6 F de frais d'envoi)	
Album « Nus d'Été »	20 F
(Plus 5 F de frais d'envoi)	
« Le Nu et la loi » (R. DOUBLIER)	38 F
(Plus 5 F de frais d'envoi)	
Vente aux clubs : 30 F franco.	
Album	
« La Vie au Soleil »	20 F
Médaille ou porte-clés	15 F
Guide français	25 F
(Plus 6 F de frais d'envoi)	
Abonnement	
Naturisme Informations	20 F

C.C.P. F.F.N. 8454-05 PARIS

santé, hygiène, diététique

NATURISME ET VIE NATURELLE

Dans l'excellente définition du naturisme élaborée au Congrès de 1974, il est dit que celui-ci est « un art de vivre en harmonie avec la nature » Faut-il en conclure que le naturiste ne doit se nourrir que de légumes, de fruits et de céréales du jardin et ne se soigner que par les simples ?

Certes, être naturiste c'est vivre nu en communauté quand le temps le permet (et aussi le lieu) mais c'est aussi autre chose ; c'est vivre sain par le corps et par l'esprit, par les nourritures physiques et psychiques, par la culture elle aussi physique autant que psychique. Un individu qui apportera ainsi à son organisme corporel et intellectuel une énergie pure et naturelle aura la santé du corps et de l'esprit et par suite n'aura pas besoin de la médecine puisqu'il ne sera pas malade. Il faut garder la santé bien avant de guérir la maladie. Bien sûr, on peut quand même tomber malade par accident et se soigner par ces techniques naturelles ou traditionnelles voire même magiques sans pour autant renier la science de la médecine moderne qui, bien qu'un peu trop axée sur la commercialité et le profit, a fait ces progrès considérables et peut des choses formidables.

Je crois que le secret c'est de ne rien renier et de prendre en toute chose ce qu'il y a de meilleur avec parcimonie. Les antibiotiques, cela fait des miracles, trop d'antibiotiques cela est nuisible ; prenons un peu d'antibiotiques lorsque c'est vraiment nécessaire et utilisons en même temps telle plante ou telle tisane antiseptique.

Mais là nous sommes malades ; revenons en à la santé. Pour la conserver il faut manger sainement, respirer sainement, vivre sainement oui mais tout le monde ne vit pas à la campagne, ne fait pas de la culture biologique dans son jardin, ne respire pas de l'air purifié. Tout le monde ne peut pas être privilégié. Il faut vivre avec son temps et son environnement le mieux possible. On peut tenter d'améliorer progressivement son époque et son environnement, on ne peut pas tout changer d'un coup mais on peut quand même être naturiste.

Je crois que tout n'est pas mauvais dans la société industrielle et tout n'est pas

forcément bon dans la nature. L'alcool, le tabac, le café sont des produits naturels et ce ne sont pas des produits dénués d'inocuité. L'un des cancérigènes les plus puissants est l'aflatoxine qui est une moisissure donc un produit naturel. L'amanite phalloïde est comme chacun sait un champignon mortel et l'ortie un fameux irritant.

Par contre l'ail traite un très grand nombre de maux et plusieurs fonctions. L'oignon et le citron ont de nombreuses propriétés bénéfiques mais l'essence de citron est cancérigène selon le professeur Mathé. Je crois qu'il ne faut jamais rien exagérer. Un certain nombre de substances naturelles ou synthétiques ont été démontrées incontestablement cancérigènes. Pour toutes les autres, on ne peut rien affirmer et toutes peuvent le devenir si on pousse à l'excès la dose ou la technique d'investigation. Tant que l'on n'a pas démontré que tel produit est effectivement cancérigène à la dose consommée généralement, il ne faut pas s'affoler. On ne vivrait plus. On a dit que la cuisson au feu de bois et charbon de bois était la cuisson la plus saine et la plus naturelle possible, puis on s'est aperçu que les barbecues par leur température formaient des vitrosamines cancérigènes sur la viande.

Moi, j'utilise quand même mon barbecue quelques dimanches et jours de vacances.

Il semble qu'il ne faille tomber dans aucun excès et rester dans la bonne moyenne et puisque le naturisme est un art de vivre, qu'il faut dans le naturisme avoir l'art de doser ; sans être végétarien ne pas manger trop de viande, ne pas trop fumer ni boire d'alcool mais le petit apéro du dimanche ne nuit pas. Il faudrait de préférence manger des légumes verts et des céréales complètes, des fruits, du pain complet et utiliser de l'huile pressée à froid. Mais surtout il ne faut pas avoir l'impression de faire un régime mais petit à petit de mener une vie meilleure dans un monde tolérant. Savoir vivre en équilibre entre les tendances opposées c'était déjà, il y a bien longtemps, la philosophie du Tao.

LE BAIN D'AIR

Voilà bien un bain à la portée de tous puisqu'il n'exige ni installation spéciale ni dépense. Son avantage est de permettre au corps tout entier de respirer librement. Il est recommandé de le pratiquer tous les jours, au moins le plus souvent possible, et chaque fois aussi longuement qu'on le peut. On y gagne en résistance, en santé, et il permet en plus de s'habituer, à résister aux rhumes de cerveau.

Les vêtements qui nous couvrent jour et nuit et d'un bout de l'année à l'autre, isolent trop notre épiderme de l'air ambiant, nous font d'autant plus fragile qu'ils sont plus épais et superposés, et l'inconvénient qu'ils présentent encore est que le bon état de la peau n'y résiste pas et que celle-ci, à la longue devient terne et même rugueuse à certains endroits.

Il faut donc recourir à ce remède tout simple qui est de se découvrir entièrement. Nous connaissons tous des moments de la journée (tout au moins de la semaine) où cela nous est possible. Pendant la toilette, par exemple, et dans ces instants où nous nous retrouvons seul. Vive, alors, la... costume d'Ève, « tenue » idéale pour s'assurer du tonus ! On peut, si on le veut, s'habituer doucement à cette pratique : 5 minutes pour commencer et pendant quelques jours, puis tout le temps de la toilette. Ensuite, selon le temps dont on dispose. En second lieu, on pratiquera ce « nudisme » fenêtre voilée mais... ouverte. Déjà aguerri, on supporte alors très bien la fraîcheur, et même le froid. L'excellent résultat de ce petit effort se fait bien vite sentir et nous récompense très largement.

Un autre conseil, cette fois pour la nuit, dormir sans vêtement. Les spécialistes assurent que le sommeil est ainsi beaucoup plus réparateur, apaisant, et que l'on se sent au réveil en bien meilleure forme.

(Extrait du Bulletin des Naturistes Sarthois).



informations

TOURISME PÉDESTRE

Charte du balisage

Préambule.

La randonnée non motorisée sous différentes formes prend depuis plusieurs années un développement rapide : à pied, à cheval, à ski notamment, les randonneurs se comptent par millions.

Le Conseil des Ministres du 28 août 1974 a prévu des mesures propres à encourager et faciliter le développement de cette activité. C'est ainsi que, à la suite d'une circulaire interministérielle, le recensement des chemins propices à la randonnée est en cours sur l'ensemble du territoire, afin d'établir des plans départementaux de randonnée pédestre et équestre.

L'essor de la randonnée au cours des années récentes est lié pour une large part à l'implantation d'un balisage des itinéraires, à l'intention des personnes peu familiarisées avec l'usage de la carte et de la boussole.

Pour la seule randonnée pédestre, 30 000 km de « G.R. » ont été balisés en 30 ans sous l'impulsion du C.N.S.G.R., maintenant F.F.R.P. Ces itinéraires s'adressent, comme leur nom l'indique, aux « grand randonneurs ». Mais ils sont de plus en plus utilisés pour des randonnées plus courtes, (1 à 3 jours), voire pour des excursions de la journée.

A ces grands itinéraires s'ajoutent, également sous l'égide de la F.F.R.P., un certain nombre d'itinéraires de petite randonnée, de moyenne randonnée et de G.R. de pays.

En outre, et de plus en plus nombreux, sont maintenant créés des itinéraires balisés de petite randonnée ou de promenade sur des initiatives diverses (syndicats d'initiative, collectivités publiques, associations locales, etc...) ainsi que des Sentiers de Pays.

Par ailleurs, ont été également balisés par les soins de différents organismes, des itinéraires de randonnée équestre et des itinéraires de ski de fond.

Ces initiatives pour louables qu'elles soient, et par le fait même qu'elles tendent à se multiplier, font toutefois peser sur le milieu naturel une menace de pollution visuelle ou écologique, si les marques de balisage, de couleurs et de formes diverses (peinture, pan-

neaux, flèches), deviennent trop denses.

Elles ont également l'inconvénient de restreindre le champ d'activité des amateurs de randonnée « libre » aptes à la lecture des cartes, dont la qualité au surplus ne cesse de s'améliorer, rendant souvent moins nécessaire le balisage des itinéraires.

Enfin, la multiplication des types de balisages risque de troubler les utilisateurs les moins familiarisés avec la randonnée, et d'aller par conséquent à l'encontre de l'objectif recherché.

Ces différentes considérations ont incité les organismes les plus représentatifs à élaborer, en étroite collaboration avec les représentants des différentes administrations concernées, une « charte du balisage » destinée à introduire une certaine harmonisation, à éviter les confusions et les doubles emplois, et écarter autant que possible les atteintes au paysage.

Il doit être bien entendu que le balisage n'est pas une fin, qu'il est un moyen d'assistance et d'initiation, et que son objectif final est de permettre aux randonneurs, voire aux promeneurs, de se déplacer dans le milieu naturel sans autre aide que celle de la carte, de la boussole, et d'un jalonnement des lieux-dits et des points remarquables du paysage.

CHARTRE

Article 1.

Avant d'entreprendre un balisage, il convient de s'assurer de son utilité et de son opportunité, par référence :

- aux principes énoncés dans le préambule,
- aux plans départementaux de randonnée pédestre et équestre,
- à l'ensemble du réseau de randonnée balisé déjà existant.

Article 2.

a) nul balisage, par quelque procédé que ce soit, ne peut, en principe, être effectué sur les voies publiques ou privées, bâtiments, végétaux... sans l'accord du propriétaire ou du gestionnaire ;

b) nul balisage ne peut être établi à l'intérieur d'une propriété privée sans l'accord du propriétaire ;

c) certaines marques sont déposées et protégées au titre de la propriété industrielle — notamment les marques

« GR » blanc-rouge — et ne peuvent être utilisées sans l'accord formel de leur propriétaire ;

d) il faut éviter de baliser dans les espaces sensibles sur le plan écologique, agricole, ou esthétique, de même que dans les espaces objectivement dangereux.

De plus, le balisage devra utiliser de préférence les sentiers existants, même si cela conduit à un détour, plutôt que d'en créer de nouveaux, sauf toutefois s'il s'agit d'éviter un parcours routier.

Article 3.

Tout projet de balisage d'itinéraire sera adressé pour information au représentant territorial de la Fédération la plus représentative dans la discipline concernée et soumis à la commission départementale de randonnée siégeant auprès du Préfet.

Article 4.

Le balisage doit être propre, discret, efficace. L'utilisation, comme support, des bâtiments ou végétaux, doit éviter leur détérioration.

Le balisage d'itinéraires doit éviter les confusions avec d'autres balisages, notamment ceux utilisés par les forestiers pour délimiter les parcelles.

Article 5.

Il sera évité de superposer deux balisages. Lorsque deux itinéraires seront communs sur un certain parcours, il faudra s'efforcer d'utiliser des supports distincts et de diminuer le nombre des signes.

Article 6.

La densité du balisage devra être fonction de la difficulté de l'itinéraire. Il vaut mieux améliorer la qualité du sentier que densifier le balisage.

On se référera, au sujet des techniques à employer, aux recommandations contenues dans la brochure « Conseils aux baliseurs » éditée par la F.F.R.P. — C.N.S.G.R.

Article 7.

Choix des balises et des marques.

Le procédé de balisage le plus répandu consiste en l'apposition de signes à la peinture sur les supports disponibles (arbres, rochers, poteaux...). Cependant, dans le Massif Vosgien et en Alsace, le Club Vosgien procède depuis longtemps à un jalonnement utili-

informations (suite)

sant à la fois la peinture et des jalons en métal ou en bois.

La F.F.R.P. — C.N.S.G.R. balise les sentiers de Grande Randonnée avec des traits superposés de peinture blanche et rouge ou jaune et rouge, complétés de loin en loin par des flèches indiquant la direction et les temps de parcours.

Les sentiers de randonnée équestre sont jalonnés à l'aide de traits de peinture orange.

Les sentiers de randonnée pour skieurs de fond sont jalonnés en général, par des flèches de bois peintes de différentes couleurs (bleu, vert, rouge, noir.).

Tout nouveau balisage devra éviter de créer une confusion avec ces différents procédés.

A cet effet, la nomenclature suivante pourrait être limitativement recommandée :

• *Forme* : trait rectangulaire de 10 x 2 cm environ ou disque de 6 à 7 cm de diamètre, de préférence à toute autre forme géométrique.

• *Couleurs* : — jaune — bleu
— vert — noir

pouvant être éventuellement combinés deux à deux (deux traits parallèles ou deux cercles concentriques).

D'une façon générale, l'utilisation de pictogrammes (figuration d'animaux, de végétaux...) est à proscrire, leur « lisibilité » étant souvent douteuse et leur entretien difficile.

Article 8.

Panneaux.

L'implantation de panneaux, indispensable au départ d'un itinéraire doit être limitée, sur le parcours, aux principaux croisements ou l'itinéraire peut être rejoint.

Ces panneaux sont destinés à informer les usagers sur les temps de marche moyens jusqu'au prochain point remarquable ou utile (ravitaillage, hébergement, point d'eau, transport public).

Ils doivent être discrets, résistants, univoques.

Article 9.

Tout organisme réalisant un balisage doit être conscient qu'il prend, par ce fait l'engagement de l'entretenir en bon état, afin de ne pas égarer les utilisateurs, ce qui irait à l'encontre de l'objectif du balisage.

Article 10.

Le balisage ne doit pas être conçu pour se suffire à lui-même. Un itinéraire balisé ne répond complètement à son objectif que si, simultanément, en est établi un descriptif rendu public, accompagné de cartes explicites.

**

Tous les naturistes intéressés peuvent s'abonner à RANDONNÉE GR, la revue du Randonneur Pédestre, placée sous l'égide de la F.F.R.P. — C.N.S.G.R. (Fédération Française de la Randonnée Pédestre), 92, rue de Clignancourt, 75883 Paris Cédex 18.

Institut français de Yogathérapie.

Secrétariat : 24, rue de la Caussade 81000 Albi (tél. (63) 54.15.04), nous communiquons qu'il est un organisme national agréé dont les activités comportent un centre de recherches et d'applications des techniques psychophysiques du yoga et un centre de formation professionnelle et de promotion sociale en yogathérapie, stages de formation à Albi.

dernière heure

Un nouveau décret : le décret 80/694 va créer une petite révolution dans le monde du camping-caravaning.

Ce décret très récent puisque daté du 4 septembre 1980 a été présenté et commenté aux administrateurs et délégués régionaux lors des réunions des 12 et 13 septembre à Paris par Philippe Cardin vice-président F.F.N.

Ce texte tant attendu par les professionnels du camping-caravaning est très important car il modifie de façon fondamentale la notion de terrains de camping-caravaning. En effet, jusqu'au 4 septembre le stationnement prolongé de caravanes, de maisons mobiles, était interdit sur ces terrains ; cela posait d'énormes problèmes et la plupart de nos terrains de clubs tout aussi bien que les terrains des centres de vacances naturistes étaient gênés par cette législation qui manquait d'adaptation à l'évolution du tourisme. Ce décret est tout « frais », les préfetures et directions départementales de l'équipement que nous avons contactées nous ont dit attendre des précisions ; les circulaires d'application paraîtront dans les prochains mois.

Nous consacrerons une lettre mensuelle, dès que nous serons en possession des renseignements complémentaires et nous y ajouterons quelques commentaires d'ordre pratique.

Dans l'immédiat, ce décret autorise le stationnement prolongé des caravanes, maisons mobiles et habitations légères selon 2 cas de terrains bien distincts : a) dans les terrains de camping-

caravaning conventionnels, c'est-à-dire nos terrains existant, le stationnement autorisé prolongé jusqu'à 35 unités maximum.

b) dans des terrains spécialement aménagés à cet effet s'il y a plus de 35 unités les textes réglementant ces terrains vont paraître, ce sont les fameux projets appelés « parcs résidentiels de loisirs ou caravanes parcs ».

En conclusion il faut donc retenir qu'un terrain de camping actuellement peut recevoir légalement 35 habitations légères de loisir ; au-dessus ce sera un projet particulier à mettre en place avec vraisemblablement un aménagement de type 4 étoiles de camping actuel avec un certain nombre de contraintes supplémentaires : tout à l'égout, salles de réunion.. Nous nous trouverons là vraiment dans de l'hôtellerie de PleinAir et non plus dans du camping-caravaning.

La grande question est de savoir si ces habitations légères de loisir seront soumises à permis de construire comme une maison dans un lotissement.

Nous avons noté que le texte parle de cession d'emplacements, ce qui est donc une nouvelle possibilité de mise à disposition des emplacements aux usagers ou aux membres du club ; c'est également très important.

Il semble donc que l'on s'achemine vers une solution mixte entre le camping et le lotissement traditionnels avec les avantages et aussi les inconvénients.

Philippe CARDIN.

Extrait du Décret :

Art. R. 442-2.

Art. R. 444-3.

**PISCINES « NATURISTES »
URBAINES**

PROVINCE.

AIX-LES-BAINS : Piscine municipale, mardi 20 h - 21 h d'octobre à mars inclus (C.S. Savoie Nature de Chambéry).

ANGERS : Piscine de la Baumette, 2 soirs par mois Natanjou 20 h 30 - 21 h 30.

ANGOULÊME : Piscine « Ma campagne », vendredi 20 h - 21 h 30 (C.S. Atlantique).

AUXERRE : Piscine municipale, samedi 20 h à 22 h (L'eau vive).

BLOIS : Piscine Tournesol, mardi 20 h 30 - 22 h (C.S. Loir -et-Cher).

BREST : Piscine avenue Foch, le dimanche soir à partir de 19 h (A.N.F.).

CHÂLON-SUR-SAÔNE : Piscine municipale, 1 fois par mois (C.S. Châlon).

CLERMONT-FERRAND : Piscine de Lempdès, mardi à 20 h 30 (C.S. Clermont-Ferrand).

ÉVREUX : Piscine municipale, 1^{er} et 3^e mercredi du mois (soirée ass., Naturiste du Département de l'Eure).

HYÈRES : Piscine municipale tous les 2 vendredis selon dates, à 20 h (C.S. Toulon).

LA BAULE : 20 h 30 - 22 h. Premier mardi de chaque mois. (C.S. Saint-Nazaire).

LE HAVRE : Piscine municipale mercredi 21 h - 22 h (C.S. Porte Océane).

LE MANS : Piscine Pierre-Coubertin, le mardi soir (Les naturistes sarthois).

LUNEVILLE : Piscine municipale mardi 21 h 15 à 2 h 30 (Union naturiste du Lunévillois).

LYON : Piscine « Garibaldi », samedi 18 h 45 à 20 h 45 (La Régnière).

MONS-EN-BARCEUL : (Près de Lille) : Piscine municipale, mercredi 19 h 15 - 21 h 15 (Plein-air-relax-club).

MOULINS : Piscine tous les 15 jours, une heure par jour (C.S. Bourbonnais).

NANCY : Piscine olympique de Nancy Thermal — samedi 20 h à 21 h 30 — Entrée à droite du parking (loisirs naturistes en Lorraine).

NANTES : Piscine de la Durantière, samedis 20 h - 22 h (Club gymnique de l'Ouest).

NIORT : Bassin nautique de Champommier, mercredis de 20 à 21 h (Camping Club des Deux-Sèvres).

PAU : Piscine les Canetons, samedi 18 h - 19 h (C.S. Pau).

POITIERS : Piscine de Bellejouanne, 1^{er} et 3^e jeudi 20 h - 21 h 15 (C.S. Poitiers).

REIMS : Piscine de Talleyrand dimanche matin 10 h à 11 h, sauf le 1^{er} dimanche du mois, mardi et vendredi 21 h à 22 h (Les clubs de Reims).

ROUEN : Deux jeudis par mois à la piscine municipale (C.S. Rouen).

ST-ÉTIENNE : Piscine Souchon, rue Charles-Floquet, mercredi 19 h - 20 h 30 (Loisirs et Soleil), jeudi 19 h - 20 h 30 (C.S. St-Étienne).

ST-LO : Piscine municipale samedi 20 h - 22 h tous les 15 jours (Clubs Naturistes Normands).

TOULON : Piscine de Port-Marchand, samedi 18 h 30 - 20 h (Azur et Soleil).

TOULOUSE : Piscine de La Ramée, mardi 20 h 30 - 22 h 30.

TOURS : Piscine Olympique, Centre municipal des Sports, jeudi soir à partir de 20 h (C.S. Tours).

TROYES : Piscine du Vouldy, mardi 20 h - 21 h tous les 15 jours (C.S. Héliosport).

VALENCE : Piscine Tournesol de Valence-le-Haut 3^e samedi de chaque mois de 19 h à 21 h.

VALENTIGNEY : Piscine, le 2^e dimanche de chaque mois (C.S. Besançon).

**PARIS
ET RÉGION
PARISIENNE**

Piscine de Pontoise : 19, rue de Pontoise (5^e), lundi et jeudi 21 h à 22 h 30 (S.G.F.).

Piscine : 6, rue du Montparnasse (6^e), vendredi 20 h à 22 h (N.J.L.) de la rue du Montparnasse.

Piscine de l'Étoile : 32, rue Tilsitt (17^e), mardi 20 h 30 à 21 h 30 (CAHM — Nauténa), mercredi 20 h 30 à 21 h 30 (U.C.N.).

Piscine Oberkampf, 160, rue Oberkampf (11^e), mardi 20 h à 21 h 15 (C.C.F.).

Piscine et sauna naturiste de Fontenay-le-Fleury, s'adresser :

Club du Soleil, Paris-Ouest, Raymond Larue. Tél. : 460.08.95.

Club du Soleil de Versailles, Robert Carré. Tél. : 051.13.20.

L'OFFICIEL F.F.N.

AFFILIATIONS D'ASSOCIATIONS.

N° 204 — Club Naturiste Côte d'Opale.

Siège social : 36, rue Jules-Renard, 62200 Boulogne-sur-Mer.

Objet : Diffusion et mise en pratique des idées naturistes.

Président : Alain DUPILET.

Vice-Président : Pierre MARCHAND.

Secrétaire-Trésorier : Gérard BOUSQUET.

N° 205 — Chemins et Rencontres.

Siège social : 34, rue Claude-Bénard, 95610 Eragny-sur-Oise.

Objet : Gestion d'une piscine naturiste.

Président : Olivier DACHEUX.

Secrétaire : Anne LAURETTE.

Trésorier : Alain BRUN.

TERRAINS RECONNUS.

N° 25 — Les Jumelles, 54370 Arracourt 2,3 ha. Carte Michelin 62, pli 6. Terrain du Club Loisirs naturistes en Lorraine (c/o J. Vautrin 6, Parc de la Garenne, Ville-en-Vermois, 54210 St-Nicolas-de-Port).

N° 26 — Le Vauselet, 55100 Landrecourt. 3,5 ha. Carte Michelin 57, pli 1. Terrain du Club Naturiste de la Meuse (c/o G. Navez, La Galavande, Bt C, Belleville 55100 Verdun).

sport naturiste

Challenge inter-clubs naturistes.

Région : Poitou-Charentes-Limousin.

25 et 26 mai 1980. Club organisateur : Atlantique Pin-Soleil, Les Mathes (Charentes-Maritimes).

Clubs présents :

Atlantique Pin-Soleil (Les Mathes).
C.S. Aunis et Saintonge (Les Mathes).
Natco (Brive).
C.S. Poitiers.

Camping-club de France (Le Lizot).
Camping-club des Deux-Sèvres (Niort).

3 disciplines étaient prévues avec 3 coupes en jeu pour chaque vainqueur. Un classement général a été établi à la fin des épreuves par addition des points acquis par chaque club dans chacune des disciplines en comptant.

Volley-ball : 1^{er} : 36 points ; 2^e : 24 points ; 3^e : 18 points ; 4^e : 12 points ; Tennis de Table et Pétanque : 1^{er} : 15 points ; 2^e : 13 points ; 3^e : 11 points ; 4^e : 9 points ; 5^e : 8 points ; 6^e : 7 points ; 7^e : 6 points ; 8^e : 5 points ; 9^e : 4 points ; 10^e : 3 points ; 11^e : 2 points et tous les suivants : 1 point. Une bonne ambiance a régné sur un terrain en cours d'homologation et de finition. Malgré cela le déroulement des épreuves fut bon.

Volley-ball : 4 équipes de 6 joueurs étaient en présence.

Finale des vainqueurs : Camping-club de France bat Atlantique Pin-Soleil : 3 sets à 1.

Finale des perdants : C.S. Aunis et Saintonge bat Natco : 2 sets à 0.

Rencontres sportives interclub pour le Nord.

Elles eurent lieu le 8 juin 1980 sur le terrain de Natura International à Beaurieux (59).

Environ 300 personnes se sont retrouvées, ainsi que le soleil, sur ce magnifique terrain pour disputer amicalement les différentes rencontres de volley-ball, pétanque et ping-pong.

Tennis de table : 29 joueurs engagés.

Cette compétition fut d'un très haut niveau. Elle fut remportée par un joueur classé 35^e avec, malgré tout, plusieurs matches spectaculaires et acharnés.

1 Brin : camping-club des Deux-Sèvres.

2 Soudan : C.S. Aunis et Saintonge.

3 Warney : camping-club de France.

Pétanque : 18 doublettes.

1 Soulet-Beric : camping-club de France.

2 M. et M^{me} Pelletier : C.S. Poitiers.

3 M. et M^{me} Cochet : camping-club de France.

Classement général :

	Volley Ball	Tennis de Table	Pétanque	Total
1. Camping-club de France	36	32	46	114
2. C.S. Aunis et Saintonge	18	39	20	77
3. Atlantique Pin-Soleil	24	8	1	33
4. Camping-club des Deux-Sèvres	—	21	6	27
5. C.S. Poitiers	—	1	19	20
6. Natco	12	—	4	16

Les clubs représentés étaient :

— le plein Air Relax Club (Houplines), dont les membres sont arrivés soit en autocar soit en voitures particulières, au passage je signale qu'un café leur était offert à leur arrivée ;

— Nature et Sport, Liège, venu tout spécialement pour ces rencontres ;

— Cercle Naturiste du Westhock (Club de Dunkerque) ;

— et Natura International (Club recevant).

La mise sur pied des différentes activités se fit dans une excellente ambiance ; c'est ainsi que l'on retrouvait :

pour le volley-ball :

3 équipes pour Nature et Sport, Liège ;

3 équipes pour Parc ;

1 équipe pour Natura ;

pour la pétanque :

4 équipes pour Natura ;

4 équipes pour Parc ;

1 équipe pour Dunkerque ;

pour le ping-pong :

2 représentants pour Nature et Sport, Liège ;

2 représentants pour Natura ;

2 représentants pour Parc.

Les rencontres débutaient à 11 h pour la pétanque et le volley-ball pour se terminer à 17 h 30 avec bien sûr un intermède pour le déjeuner, quant au ping-pong les rencontres eurent lieu de 14 h à 16 h.

Sous le chaud soleil qui inondait le terrain chacun participa pour le mieux aux différentes rencontres et fit ainsi honneur aux couleurs de son club.

Quand arriva le temps de la remise des challenges, tous se retrouvèrent près du home collectif où les attendait M. Rosman, président de natura International et M. Joly, délégué régional F.F.N.

Après quelques brefs discours de fin de journée, le délégué régional remit à chaque équipe leur trophée :

— pour le ping-pong à Natura ;

— pour le volley-ball au Parc ;

— pour la pétanque au Parc et à Natura (égalité aux victoires et au goal average).

Résultats :

VOLLEY-BALL

1 ^{er} :	Parc	A	10 victoires,
2 ^e ex.	Natura		9 victoires,
	N.S.L.	A	9 victoires,
3 ^e ex.	Parc	B	6 victoires,
	N.S.L.	B	6 victoires.

PÉTANQUE

1 ^{er} ex.	Parc	B	3 victoires,
	Natura	D	3 victoires,
3 ^e	Natura	A	3 victoires.

PING-PONG

- 1 Roger (Natura),
- 2 Marc (Parc),
- 3 Annette (Natura).

FILMS - DIAPOSITIVES
Photos pour expositions
Location

ARENA — F.F.N.
4, avenue du Coq
75009 PARIS

Adresses utiles

Fédération Française de Naturisme : 4,
avenue du Coq, 75009 PARIS, Tél. :
280.05.21 - 280-10.35.

La Vie au Soleil : 14, rue de la
Folie-Régnault, 75011 PARIS. Tél. :
371.96.43+.

C.N.F. - Centres Naturistes Français :
BP 22, 07700 Bourg-Saint-Andeol.

A.N.C.N.V. : 16 rue Drouot, 75009
PARIS.

S.O.C.N.A.T. : 16, rue Drouot, 75009
PARIS. Tél. : 246.43.87+.

F.N.I., Secrétariat : St. Thomasstraat,
24 B-2000 ANVERS. Tél. : (32)
31.39.12.87.



« Juillet 1980 sur un terrain de la côte ouest »

Bulletin d'abonnement

à adresser à

LA VIE AU SOLEIL

Service abonnements

14, rue de la Folie-Régnault
75011 PARIS

Je souscris un abonnement à La Vie
au Soleil au tarif de FF 68 (étranger
FF 95) pour 6 numéros et 2 hors-
série

SOURCE TEST

Nom/prénoms (caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Ci-joint mon règlement (cocher la case)

- Chèque bancaire
 Virement postal ou compte La Vie au So-
leil 2708-25 Paris
 Virement international

Signature :

Bulletin d'abonnement

à retourner à

F.F.N.

**4, avenue du Coq
75009 Paris**

Je souscris un abonnement à
Naturisme-Informations à partir du
N°, à 20 F.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

VILLE :

CODE POSTAL :

Ci-joint règlement (cocher la case) :

C.C.P. (au compte F.F.N. 8454-05 Paris).

Chèque bancaire.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATURISME

Elle regroupe :

**200 CLUBS et ASSOCIATIONS
40 CENTRES DE VACANCES**

et les sections des grands clubs nationaux :

Clubs du Soleil — Camping Club de France — Compagnons Campeurs de France
Touring Club de France — Groupement des Campeurs Universitaires
Tourisme et Travail

UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DE TOUS LES NATURISTES